Diplomatie à Constantinople et le siège de Vienne Ambassade de Gabriel de Guilleragues, 1679—1685

Par ÉVA BÓKA (Amstelveen/NL)

Gabriel de Guilleragues¹) arriva le 3 novembre 1679 à Constantinople où il occupa la place du marquis de Nointel, ce dernier étant tombé en disgrâce. Guilleragues était né en 1628, à Bordeaux, qui fut le lieu de son enfance et de

1) Sur Guilleragues et son ambassade: G. de Guilleragues, Chanson et bons mots Valentins; Lettres portugaises. Publié avec introduction et notes par F. Deloffre et J. Rougeot. Genève 1972; G. de Guilleragues, Correspondance. Publié avec introduction et notes par F. Deloffre et J. Rougeot. t. I—II, Genève 1976 (dans la suite: Corr.); Gabriel Joseph de la Vergne de Guilleragues, Ambassades de M. le comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand Seigneur. Lyon 1687; Les rapports de Guilleragues se trouvent à: Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Paris, Correspondance Politique, Turquie, t. 16—17; L'instruction à l'ambassadeur dans: Recueil des instructions données aux ambassadeurs de Turquie. t. 29, red. P. Duparc. Paris 1969; Certaines parties des rapports de Guilleragues sont publiées dans I. Hudita, Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle (1635— 1683). Paris 1926; Source concernant l'ambassade de France à Constantinople: Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople par le marquies de Bonnac. Publié par C. Scheffer. Paris 1894; Saint Priest, Mémoire sur l'ambassade de la France en Turquie. Publié par E. E. Leroux. Paris 1877; G. du Flassan, Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française. Paris 1809: Œuvres sur la politique orientale de Louis XIV et l'ambassade de Guilleragues: O. Klopp, Das Jahr 1683 und der folgende große Türkenkrieg bis zum Frieden von Carlowitz 1699. Graz 1882; K. Köhler, Die orientalische Politik Ludwig's XIV. Ihr Verhältnis zum Türkenkrieg von 1683. Leipzig 1907; I. Hudita, Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIe siècle (1635—1683). Paris 1937; R. Mantran, Monsieur de Guilleragues, ambassadeur de France à Constantinople, et le commerce français au Levant (1679—1685), paru: L'Empire Ottoman, la République de Turquie et la France. Réd. Hamit Batu, Jean-Louis Bacqué-Grammont. Istanbul—Paris 1986, pp. 59—72; C. Michaud, Louis XIV et les Turcs à la veille du siège de Vienne, dans: Les relations franco-autrichiennes sous Louis XIV. Siège de Vienne (1683). Sous la direction de J. Bérenger. Colloque à propos

sa jeunesse. Il commença sa carrière en qualité de secrétaire du duc *de Conti*, puis, plus tard, il remplit un poste important à la Cour des aides de Guyenne. A partir de 1669, il fut secrétaire du cabinet royal au service intérieur du roi.

Guilleragues était une personnalité connue dans la vie littéraire de Paris. Il écrivait lui aussi, il entretenait des relations avec Madame de Sévigné, Madame Scarron (la future Mme de Maintenon), Boileau et Racine²) et il est sans doute l'auteur des célèbres »Lettres de la religieuse portugaise«. C'est à Madame de Maintenon qu'il dut sa nomination au poste d'ambassadeur à Constantinople.

Guilleragues était un diplomate cultivé, subtil, fidèle au service des intérêts politiques de la France. Sa correspondance avec la cour royale a une valeur littéraire mais sert aussi d'excellente source pour connaître les conditions de la politique extérieure et intérieure de l'Empire Ottoman de l'époque, et des relations entre la France et la Turquie.

1. Un nouvel ambassadeur arrive à la Porte — Ses instructions

Conformément à l'instruction royale datée du 10 juin 1679³), Guilleragues, le nouvel ambassadeur de France à la Porte devait pourvoir à trois tâches — en accord avec la sphere habituelle des activités des diplomates européens de l'époque. Notamment, il était chargé de diriger les affaires de la religion, du commerce et de la politique⁴). Selon l'instruction royale, la question du prestige avait une importance primordiale, cela faisait partie de l'esprit de »la diplomatie de gloire« du roi⁵). Guilleragues devait entretenir l'ancienne amitié entre les deux puissances, tout en soulignant la force et la grandeur de la France afin de susciter de la crainte à la Sublime Porte, et par ce biais arriver plus aisément aux buts politiques. Il devait si possible s'entendre avec le grand vizir Kara Mustafa — qui avait fait la vie dure à son prédécesseur Nointel — mais de façon à ce que les droits au cérémonial du roi de France et le respect qui lui était dû à la Porte ne fussent pas lésés. Dans ce domaine il ne pouvait pas y avoir de concessions. Ensuite étaient exposées en détails les activités habituelles:

du tricentenaire du siège de Vienne, 9—11 mars 1983. Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Institut Autrichien de Paris 1983. Dans la suite: Colloque de Saint-Cyr.

²) De Constantinople aussi il adressait des lettres à ces personnages. Voir son Corr. t. I—II.

³) Corr. t. I, pp. 569.

⁴⁾ W. J. Roosen, The age of Louis XIV. The rise of modern diplomacy. Cambridge 1976, pp. 164—184.

⁵) G. Livet, L'équilibre européen de la fin du 15^e à la fin du 18^e siècle. Paris 1976. La gloire comme incarnation du régime, pp. 92—95.

Religion: Louis XIV ayant été le protecteur des sujet chrétiens vivant dans l'Empire Ottoman, Guilleragues devait, lui aussi, soutenir les chrétiens et protéger les lieux saints.

Commerce: Il devait surveiller l'observance du contenu des capitulations afin que les Turcs ne négligent pas, si possible, les avantages et les garanties qui avaient été fixés. Il devait aussi défendre les droits français, assurés par les mêmes capitulations face à la concurrence des autres grandes puissances européennes.

Politique: Il lui fut ordonné d'avoir une politique extérieure sans pourtant lui exprimer aucune direction particulière, en esquissant uniquement un tableau général de la situation en Europe et des objectifs de la politique française. Le roi lui-même reconnut: »Aujourd'hui que la paix est faite, il y en a peu où les intérêts de Sa Majesté puissent avoir quelque rapport à la Porte.«

L'instruction d'ambassadeur n'impliquait donc pas quelque mission importante. Ce qui est néanmoins intéressant, ce sont les passages concernant les relations avec les malcontents hongrois et l'intérêt porté aux relations polonoturques et russo-turques, ainsi qu'à la situation et aux intentions de la Porte. Quant aux domaines où il devait exercer son activité, *Guilleragues* reçut des instructions spéciales qui apportaient certainement des nuances au tableau de la situation et offraient certaines perspectives.

- 1. Le roi de France fit savoir à *Guilleragues* que la paix de Nimègue ne lui permettait pas de continuer ouvertement à soutenir les mécontents hongrois et le prince de Transylvanie. Il lui confia pourtant de faire savoir aux hongrois, qui venaient le voir à Constantinople, que tout en n'étant pas en position d'entreprendre une action dans leur intérêt contre l'Empereur, il continuait à sentir pour eux l'affection dont il les avait honorés jusqu'ici. Ces instructions avaient comme arrière plan le fait que *Louis XIV* ne pouvait soutenir les rebelles hongrois que dans le cas où lui-même était en conflit armé avec l'empereur *Leopold I^{er}*, roi de Hongrie⁶). Par la suite, au temps de l'activité des chambres de réunion, le roi de France s'efforça de contourner ce principe et continua, sinon ouvertement, de soutenir les mécontents avec surtout de l'argent et des promesses de protection.
- 2. L'instruction d'ambassadeur reflétait par ailleurs l'inquiétude que suscitait la possibilité que la Russie et la Pologne s'allient contre les Turcs, ce que le Français ne voulaient pas. Ils étaient contre une guerre polono-turque, et une guerre russo-turque n'avait pas non plus d'intérêt pour eux. *Guilleragues* reçoit donc l'instruction de suivre avec attention la guerre russo-turque et les chances de conclure la paix. Il apparaissait clairement en outre qu'une attaque turque en Hongrie contre l'empereur ou une guerre contre l'Italie conviendrait à la France.

⁶⁾ J. Bérenger, Le Royaume de France et les Malcontents de Hongrie. Contribution à l'étude des relations entre Louis XIV et Imre Thököly, 1678—1689, Revue d'Histoire Diplomatique 1973, No. 3—4, pp. 295—296.

3. Quant aux relations politique franco-turques l'instruction de *Guillera-gues* expose en détails les droits de priorité à la Porte du roi de France, selon lesquels il devait jouir d'une priorité parmi les souverains chrétiens, et cela se rapportait aussi à son »remplaçant«, en quelque sorte son »incarnation«, c'est-à-dire à *Guilleragues*⁷). Cette fois la direction politique française insère le nouvel ambassadeur dans les traditions des relations existant depuis les capitulations⁸) conclues en 1535, en se référant à l'alliance conclue avec les Turcs contre *Charles V de Habsbourg* par le roi de France *François I*^{er}. Celui-ci avait été le premier souverain en Europe à envoyer un ambassadeur permanent à la Sublime Porte. *Louis XIV* souligne l'importance des capitulations conclues en 1535 qui n'accordèrent le libre commerce avec la Porte qu'à des sujets français. Les capitulations furent renouvelées sous le règne de *Henri III* et *Henri IV*. Une telle énumération des traditions fait penser que le roi de

⁷) Roosen signale combien *Louis XIV* s'efforçait de centraliser la direction des affaires étrangères, The age of Louis XIV, pp. 34—38.

⁸⁾ C'est au début du 16e siècle que des relations franco-turques furent établies sous le règne de François Ier, dominé par les luttes armées face aux aspirations au pouvoir mondial de l'empereur germanique Charles V. C'est le commencement des conflits séculaires entre la France et les Habsbourg, au cours desquels la France aurait voulu rompre l'anneau dans lequel les Habsbourg encerclaient la France, elle cherchait à séparer les territoires espagnols et allemands et à les mettre sous influence française. Etant donné que les conquêtes turques affaiblissaient les Habsbourg, l'idée d'une coopération franco-turque contre les Habsbourg surgit tout naturellement. Au cours des guerres d'Italie Francois Ier conclut une alliance avec le sultan Soliman Ier contre les Habsbourg et envoya à Constantinople Jean de la Forest, en qualité d'ambassadeur, pour établir les relations. En 1535 Forest conclut une alliance avec les Turcs contre les Habsbourg et signa l'accord commercial connu sous le nom de capitulations. Cet accord reconnaissait les intérêts commerciaux et l'influence du roi de France au Levant. (Les intérêts français en Orient datent du temps des croisades et survécurent avec la même intensité aux 16e, 17e, 18e et 19esiècles.) Par son alliance avec les Français le sultan Soliman Ier inclut l'Empire Ottoman dans le système international des puissances européennes dont il fera désormais partie non seulement comme adversaire, mais aussi comme allié. Au cours des 16e et 17e siècles l'Empire devint un facteur essentiel dans les rapports des forces internationales, du point de vue aussi bien économique que diplomatique. Le système des relations franco-turques, fondé sur des accords, atteignit sa plénitude avec les capitulations de 1569 et 1604. Les capitulations de 1569 contenaient des avantages commerciaux, et par celles de 1604 le sultan reconnaissait le roi de France comme protecteur des chrétiens vivant dans l'Empire Ottoman et comme défenseur des Lieux Saints. Ces capitulations servirent de base aux accords conclus par la suite entre la France et les Turcs. Le roi de France devint le protecteur de la religion et du commerce et ses ambassadeurs bénéficièrent à la Porte d'une primauté face aux autres ambassadeurs.

France ne refuse pas de suivre l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient eu de bonnes relations avec la Sublime Porte. Aussi est-il confié à *Guilleragues* de tâcher par la suite de sonder le plus exactement possible les projets de *Kara Mustafa*, sur la base des indications de *Nointel* disgracié, ce dernier résidant encore à Constantinople. *Kara Mustafa* veut-il encore poursuivre la guerre avec Moscou, faire la paix avec la Pologne, exploiter les malcontents hongrois pour entrer en Hongrie, ou y aura-t-il finalement une marche contre l'Italie pouvant alarmer Naples et la Sicile?

Cette partie de l'instruction de Guilleragues révèle que la France ne considérait pas la paix de Nimègue comme une régularisation pacifique à long terme de la situation européenne. Tout cela est aussi conforté par les changements survenus en ce temps-là dans le gouvernement français⁹). Le janséniste Pomponne, fidèle de la solidarité chrétienne, fut déchu le 18 novembre 1679 de son poste de ministre des affaires étrangères, et Colbert de Croissy qui n'était qu'un simple exécuteur de la politique du roi et de Louvois — fut nommé à sa place. La nouvelle ligne de la politique française est signalée par une séance du conseil des ministres du 15 avril 1676 où fut discutée en présence du roi, de Pomponne, le Tellier et Colbert une résolution de Kara Mustafa transmise par Nointel. En effet, en janvier 1676 le grand vizir turc fit savoir à Nointel la décision de la Porte d'attaquer la Hongrie avec des forces importantes, à condition d'obtenir l'assurance que Sa Majesté ne négocierait pas avec l'empereur sans le consentement de la Porte. Pomponne était catégoriquement contre la coopération avec les Turcs. Il recommanda de venir à l'aide de l'empereur en cas de victoire turque à condition que celui-ci accepte les exigences françaises à l'Ouest. Colbert et le Tellier intervinrent contre Pomponne et décidèrent de ne pas fournir de secours à l'empereur Léopold, et d'en donner par le biais de Nointel une garantie solennelle. Néanmoins ces intentions ne devaient pas se concrétiser et se limitèrent aux paroles.

Cela ne signifie naturellement pas que *Kara Mustafa* ait dès lors décidé la guerre contre l'empereur¹⁰), d'autant moins que la situation de la politique extérieure de l'empire n'en offrait pas encore la possibilité. En tout cas, pour la France, qui se préparait aux réunions et à leur acceptation, qui tâchait aussi de créer en Europe une situation telle qu'un nouvel accord de paix pourrait lui offrir, au prix d'efforts militaires minimes, les régions rhénanes tant dési-

⁹) C. Michaud, Raison d'état et conscience Chrétienne. L'ambassade du marquis de Nointel auprès de la Porte Ottoman, *Revue des Etudes Sud-Est Européennes* XVII (1979) 2, pp. 265—266.

¹⁰) On rencontre dans plusieurs œuvres l'hypothèse selon laquelle dès 1676 *Kara Mustafa* aurait opté pour la guerre contre l'empereur; il ne fait aucun doute que la politique française reposait sur cette hypothèse. Klopp p.e. fait de cette hypothèse le fondement de son œuvre classique, voir Das Jahr 1683. J. Hammer part aussi de cette hypothèse dans son œuvre classique sur l'histoire turque: Geschichte des Osmanischen Reiches. t. IV, Pest 1827–1835.

rées, l'importance politique de l'Empire Turc devenait de plus en plus grande. La rivalité dynastique entre *Bourbons* et *Habsbourg* avait donc pour résultat que l'Empire Turc se trouvait de nouveau — et pour la dernière fois — au centre de l'histoire européenne.

2. Les relations franco-turques. (Diplomatie de »gloire« et diplomatie »à moitié«)

La situation de Guilleragues à la Porte était difficile. En effet, au commencement de son ambassade, les relations franco-turques étaient fort tendues en raison de l'histoire précédente des relations entre les deux puissances¹¹). Les relations avaient pu passer pour relativement bonnes jusqu'au début du 17e siècle, leur dégradation avait commencé avec, entre autres, la guerre de Candie (Crète) entre 1645—1669. Quand, au début de la guerre, Venise adressa un appel aux souverains chrétiens, et que le pape entreprit de mettre sur pieds une Sainte Ligue contre les Turcs, la France envoya en 1647 quelques vaisseaux battant sous le pavillon de Saint Marc pour aider Venise dans la guerre contre les Turcs. Après la paix des Pyrénées qui mettait fin à la guerre hispano-française, Mazarin envoya en 1659, par des vaisseaux toscans et pontificaux, des volontaires contre les Turcs qui assiègeaient la Crète. En 1660 il présenta au pape Alexandre VII une proposition visant à créer une Sainte Ligue contre les Turcs. Lorsqu'il en prit connaissance, le grand vizir Mohammed Köprülü enferma l'ambassadeur de France à la Porte dans la Sept Tour. Par la suite, de 1660 à 1665, il n'y eut pas d'ambassadeur de France à la Porte, un résident gérait les affaires.

Après la mort de *Mazarin*, en 1661, *Louis XIV* prit la direction de la politique étrangère. Quand *Ahmet Köprülü* marcha sur Vienne en 1664, *Louis XIV* prêta secours à l'empereur contre les Turcs en tant que protecteur de la Ligue du Rhin. Les troupes de renfort françaises jouèrent un rôle important dans la bataille de Szentgotthárd et contribuèrent fortement à la victoire. La flotte française intervint dans la Méditerranée contre les pirates berbères. Ainsi, au début de son règne, *Louis XIV* était encore mû par l'esprit de la solidarité chrétienne et par la politique de *Mazarin*. Mais, au début des années 1680, la politique réaliste exigée par les intérêts de l'État prit le premier plan

¹¹) Sur l'histoire des relations franco-turques voir: Recueil des instructions, introduction I—XLIX et la bibliographie; G. Tongas, Les relations de la France avec l'empire ottoman durant la première moitié du XVII^e siècle. Toulouse 1942; I. de Testa, Recueil des traités de la Porte Ottomane avec les puissances étrangères. T. II, Paris 1864; G. Noradounghian, Recueil d'actes internationaux de l'empire ottoman. t. I (1300—1789), Paris 1897; J. Zinkeisen, Geschichte des Osmanischen Reiches in Europa. Gotha 1854—1855, t. VII.

dans ses relations avec les Turcs, ce qui imposait une coopération avec eux en tant qu'alliés d'arrière-garde contre l'empereur Habsbourg. En sa qualité de prince »le plus chrétien« Louis XIV devait pourtant s'expliquer. En effet, dans la philosophie politique française du 17e siècle vivait encore l'idée selon laquelle la principale tâche d'un souverain devait être d'atteindre à la paix universelle à travers une croisade contre les Turcs. Cela supposait évidemment l'union des souverains européens sous la direction d'une grande puissance et, à la fin de la guerre, un partage des territoires de manière à créer un équilibre qui incarnerait la paix universelle¹²). L'esprit du siècle montre donc un curieux mélange de diverses philosophies politiques: la tradition médiévale de la paix universelle de la communauté chrétienne, celle des croisades. mais aussi les aspirations modernes des grandes puissances et l'idée de la »raison d'État«¹³). A la fin du siècle le problème turc jouait un rôle primordial pour les Européens, et l'esprit de la solidarité chrétienne se renforçait. Reprenant les exhortations du pape Grégoire VII, le pape Innocent XI appela les souverains européens à unir leurs forces contre les Turcs. La France eut aussi sa place dans ses projets anti-turcs. Louis XIV devait déclencher l'offensive contre les Turcs du côté de la Méditerranée en même temps que les autres souverains chrétiens devaient attaquer du côté du continent¹⁴).

Les explications étaient aussi nécessaires parce que les rapports entre l'Europe de l'Empire Ottoman étaient extrêmement contradictoires¹⁵). En effet, l'Empire Ottoman s'était complètement intégré dans la vie quotidienne des puissances européennes tant du point de vue politique qu'économique. Toutefois, l'esprit européen chrétien et l'esprit musulman turc étaient incapable d'en tirer les conséquences. Les rapports entre l'islam et la chrétienté gardaient un caractère machiavélique, cela d'autant plus que les sultans n'introduisaient aucun élément moderne dans l'Empire qui ne devenait pas plus européen et ne se transformait pas en état moderne. L'Europe de l'époque de la Réforme ne pouvait pas tolérer qu'une puissance non-chré-

¹²) K. von Raumer, Ewiger Friede, Friedensrufe und Friedenspläne seit der Renaissance. München 1953, pp. 65—69; T. G. Djuvara, Cents projets de partage de la Turquie (1281—1913). Paris 1914.

¹³) Une exemple typique en est le projet de *Sully*; voir K. von Raumer, Ewiger Friede, pp. 65-69.

¹⁴) A. Latreille, Innocent XI, pape janséniste, directeur de conscience de Louis XIV, *Cahiers d'Histoire* 1 (Lyon, Grenoble 1956), pp. 21.

¹⁵⁾ Sur les relations entre les Turcs et l'Europe de ce temps voir: Majid Khadduri, War and peace in the law of Islam. Baltimore 1955; B. Lewis, The Muslim Discovery of Europe. New York, London 1982; H. G. Majer, Die Türken — Gegner des Westens am Ende des 17. Jahrhunderts, dans Kurfürst Max Emanuel. Bayern und Europa in 1700. München 1976, t. II, pp. 362—372; H. Wurm, Der osmanische Historiker Huseyn b. Ga'fer, genannt Hezarfenn und die Istanbuler Gesellschaft in der zweiten Hälfte des 17. Jahrhunderts. Freiburg 1971.

tienne s'intègre dans le corps chrétien et l'Empire Ottoman était considéré comme un élément étranger dans la vie de la communauté chrétienne. Quelques souverains chrétiens attaquèrent même la France pour la politique qu'elle menait à l'égard des Turcs, et le pacte de 1535 était considéré par plusieurs comme une violation du droit chrétien. Et cela en dépit du fait que la conception médiévale d'un État chrétien universel sous la domination de l'empereur et obeissant au droit canonique chrétien avait déjà disparu: dans la seconde moitié du 17e siècle, le principe de l'équilibre entre les puissances, réglé par le droit des nations, devint dominant. Néanmoins, les représentants du nouveau droit européen des nations — fondé sur la souveraineté territoriale et sur l'égalité — avaient des difficultés à changer de position face aux Turcs, et même ils s'efforçaient de les exclure de cette évolution. Grotius luimême recommanda d'user de procédés discriminatoires envers les États non chrétiens. L'accent était mis sur la nécessité d'unir les forces des souverains chrétiens contre les Turcs (voir par exemple les projets de Sully, de Leibniz ou de l'abbé de Saint-Pierre). 16)

Louis XIV, en tant que »roi très chrétien«, se devait lui aussi de définir les grandes lignes de sa politique européenne et turque¹⁷). Les activités de Guille-

D'autre part, Louis XIV voyait dans l'Empire Ottoman un élément substantiel de l'équilibre des forces en Europe, et un allié d'arrière-garde dans ses rivalités dynastique avec l'empereur Habsbourg. La politique économique de Colbert était en tout cas destinée à réaliser dans la Méditerranée, au Proche-Orient et même dans tout l'Empire Ottoman, la supériorité et l'influence de la France face aux Anglais et aux Hollandais.

Quant à la politique de Louis XIV envers les Turcs une des définitions les

¹⁶) Voir Djuvara, Cents projets, pp. 212—251; La position de Hugo Grotius est exposée dans son œuvre intitulée »True Religion«. Londres 1652. 4—5, pp. 98—99.

¹⁷) Th. Lavallée, Des relations de la France avec l'Orient depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, Revue Indépendant 12 (1844) Troisième Article, 1675—1740, pp. 56—97; L'explication de Lavallée concernant la politique turque de Louis XIV retient l'attention. Sous l'influence des idées des croisades Louis XIV conçut dès sa jeunesse le projet de conquérir l'Empire Ottoman ce qui ne disparut pas du fond de ses idées pendant tout son règne. Il aurait voulut soumettre à son influence les région situées autour de la Méditerranée. Ainsi, en dehors de ses intérêts à l'Occident, Louis XIV témoigna d'une grande attention pour les affaires orientales. Il envoya dans l'Empire Ottoman des délégués jouissant de sa confiance, avec des objectifs scientifiques, religieux, commerciaux, voire politiques. Selon Lavallée les projets du roi concernant l'Orient doivent être considérés comme quelque peu extravagants. Au cours des années 1680 sa politique recèle toujours le projet de conquérir l'Empire Ottoman, ce dont témoigne aussi le secrétaire de l'ambassade de France, De la Croix, dans son projet intitulé »La Turquie Chrétienne sous la protection de Louis le Grand, protecteur unique du Christianisme en Orient«.

ragues prouvent le fait que de telles conceptions avaient déjà existé avant le Grand Dessein de 1686¹⁸), ce dernier étant aussi associé au nom de Louis XIV. Guilleragues présenta ces idées aux représentants des deux alliés potentiels de la France en Europe Centrale, notamment à l'ambassadeur de la Pologne, et à un des représentants de Thököly. L'idée dominante du roi de France était que l'Empereur, dans la situation de détresse provoquée par une attaque turque, devait implorer son secours, en conséquence de quoi le roi de France, en tant que le sauveur et protecteur de l'Empire, pouvait acquérir le titre d'empereur. Par la suite Thököly, comme roi de Hongrie, aurait été en mesure de fournir une aide militaire suffisante au roi de France, élu Empereur Allemand, pour chasser les Turcs de Hongrie, en même temps que les Français auraient pu attaquer l'Empire Turc à partir de la mer¹⁹). Sur la base des déclarations de Guilleragues, le résident impérial à la Porte, Kuniz, sentit la nécessité d'attirer l'attention de la cour impérial sur le fait que les Français voulaient accéder à une hégémonie de la chrétienté et vaincre les Turcs grâce à la réalisation d'une monarchie chrétienne unie²⁰). D'autre part, les intérêts dynastiques, le but de l'acquisition de la monarchie espagnole — celle de l'ancienne branche espagnole des *Habsbourg* ainsi que le désir d'obtenir le titre d'empereur romain-germanique, poussaient Louis XIV à faire de la politique française une politique réaliste, et à améliorer ses relations avec l'Empire Ottoman, qui faisait partie du système d'arrière-garde dirigé contre l'empereur Habsbourg. Après la paix de Vasvár, le premier pas sur la voie menant à la régularisation des rapports franco-turcs consista pour Louis XIV à envoyer à la Sublime Porte un ambassadeur en la personne de Denis de la Haye-Vantelet. Sa tâche devait être de fournir des explications de la politique turque menée jusque-là par Louis XIV et d'obtenir des avantages commerciaux par la voie du renouvellement des capitulations. La conclusion de la paix de Vasvár imposait la nécessité d'une amélioration des relations avec les Turcs, cette paix ayant affaibli un système allié d'arrière-garde contre l'empereur. L'ambassade resta cependant sans succès en raison de la prolongation de la guerre de Candie. En 1669, après la fin de la guerre de Candie, le sultan envoya l'agha Soliman, homme de son service intime, à la cour de France afin

plus exactes est due à A. Vandal qui écrit: "le grand vizir Ahmet Köprülü, prédécesseur de Kara Mustafa, comprenait bien que les indéniables intérêts communs ne pouvaient conduire à aucune collaboration ouverte, il comprit que la France voulait se servir des Turcs sans se compromettre avec eux«. A. Vandal, Les voyages du marquis de Nointel (1670—1680). L'Odyssée d'un ambassadeur. Paris 1890, pp. 188—189.

¹⁸) M. H. Omont, Projets de Prise de Constantinople et de Formation d'un Empire d'Orient sous Louis XIV, *Revue d'Histoire Diplomatique* 1893, No. 2, pp. 195-246.

¹⁹) Klopp, Das Jahr 1683, p. 14.

²⁰) Ibidem, p. 104.

de mettre au point les relations franco-turques²¹). *Lionne*, puis le roi, le réçurent d'une manière exceptionnelle, avec un céremonial conforme aux coutumes turques.

La réception de l'envoyé du sultan revêtait pourtant deux aspects. D'une part elle montrait que la régularisation des relations avec les Turcs commençait à avoir de l'importance pour le roi de France. D'autre part l'événement mettait en lumière le fait que la diplomatie turque n'était dans l'Europe de ce temps qu'une diplomatie Ȉ moitié«22). En effet le sultan n'avait d'ambassadeur constant dans aucune cour européenne, tandis que la France, l'Angleterre, la Hollande, Venise, la Pologne, l'empereur Habsbourg, la Russie avaient des représentants, des ambassadeurs à la Sublime Porte, qui y résidaient, selon les cas, pendant de longues années. Il était difficile d'accueillir un ambassadeur turc en Europe dans l'absence d'un ordre d'audience établi et d'une étiquette précise. Face à l'Occident les Turcs étaient pénétrés du sentiment de leur supériorité²³) et cette mentalité dominait surtout dans les relations diplomatiques. Pour la Porte les relations avec d'autres pays n'impliquaient nullement l'égalité des partenaires, le sultan se considérant comme un souverain au-dessus de tous les souverains. Ses relations avec les pays de l'Europe occidentale avaient un caractère unilatéral. Conformément à la tradition antique, la Sublime Porte traitait encore les ambassadeurs comme des simples représentants, voire, dans un certain sens, comme des otages dont la vie était garantie par un accord entre les pays en question et le sultan. Leur situation et quelque fois même leur vie n'était pas à l'abri de l'arbitraire du Sultan, l'immunité diplomatique n'existant pas. (Jean de la Haye, par exemple, fut arrêté et enfermé dans la Sept Tour entre 1659 et 1660, et Guilleragues en fut aussi menacé en 1681).

Cette inégalité se reflétait aussi dans les capitulations qui étaient des accords entre le sultan et les étrangers²⁴). Juridiquement, les capitulations ne pouvaient pas être tenues pour des traités conclus entre les deux parties. Il

²¹) Sur la mission de l'agha *Soliman* voir: Testa, Recueil des traités, pp. 156—157.

²²) C'est Roosen qui donne le nom de »diplomatie à moitié« à la diplomatie turque, The age of Louis XIV, pp. 4—5.

²³) Sur les relations diplomatiques entre l'Empire Ottoman et l'Europe voir: B. Spuler, La diplomatie européenne à la Sublime Porte aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Revue des Etudes Islamiques* XXXIX (1971), pp. 3—28; A. Lohman, Die Botschafter. Düsseldorf, Vienne 1976; Roosen, The age of Louis XIV; Zinkeisen, Geschichte des osmanischen Reiches, t. VII; N. Iorga, La France dans le Sud-Est de l'Europe. Paris 1936; R. Mantran, Istanbul dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Paris 1962.

²⁴) Le texte des capitulations figure dans I. de Testa, Recueil des traités; Noradounghian, Recueil d'actes; Sur le caractère des capitulations: A. Bruneau, Traditions et politique de la France au Levant. Paris 1932, pp. 200-202; Testa, Recueil des traités, pp. 6—7.

s'agissait là d'accords unilatéraux, de faveurs accordées par le sultan. Ce dernier pouvait toujours retirer ces faveurs ou les modifier quand il le voulait. Ce qui était par contre essentiel, c'était que, par les capitulations, les sultans permettaient à des étrangers (commerçants, personnels des représentations diplomatique etc.) d'entrer dans l'Empire Turc et même d'y vivre dans certains cadres juridiques. C'est ainsi que les capitulations conclues en 1535 avec la France apportèrent par exemple d'importants changements dans le droit islamique, parce qu'au lieu des dix ans prescrits par le droit islamique, l'accord était alors conclu pour toute la durée de la vie du sultan signataire levant ainsi l'état de guerre permanent prescrit par la religion. Néanmoins, cela ne pouvait pas apporter de changements substantiels au système des relations avec les états européens puisque une modernisation parallèle du système social et économique de l'empire n'avait pas eu lieu. Le droit islamique maintenait sa particularité face à l'Europe et l'Europe n'intégra pas non plus l'Empire Ottoman comme lui appartenant juridiquement²⁵). Les relations entre les Turcs et l'Europe étaient moins fondées sur le droit que sur la force et la faiblesse²⁶).

Répondant à la mission de l'agha *Soliman*, la cour française envoya à Constantinople le marquis de *Nointel* comme ambassadeur de France à la Porte. Au début, le grand vizir *Ahmet Köprülü* lui marqua son hostilité, mais les relations s'améliorèrent ensuite et en 1673 *Nointel* obtint le renouvellement des capitulations. Cette fois la France obtenait d'importants avantages douaniers et le sultan raffermissait les droits du roi de France à soutenir les chrétiens vivant dans l'Empire et à défendre les lieux saints²⁷).

Malgré les capitulations conclues en 1673 les relations restèrent instables. La raison en était qu'en 1672, quand éclata la guerre de Hollande, les Turcs faisaient la guerre en Pologne, mais *Louis XIV* n'avait nul besoin de cette guerre qui diminuait les chances d'un système d'alliance est-européen contre l'empereur. Dans une telle alliance, en effet, une place importante devait revenir à la Pologne. La France essaya donc d'intervenir et à la Porte et auprès du roi de Pologne en vue de la conclusion d'une paix. En 1675, la cour de France adressa aussi des envoyés en Transylvanie pour tourner les mecon-

²⁵⁾ Khadduri, War, p. 272.

²⁶) Ibidem, p. 279.

²⁷) Louis XIV prit vraiment au sérieux la protection des chrétiens. En 1666 son ambassadeur obtint le retablissement des droits des Latins aux saints lieux, les capitulations de 1673 le confirmèrent et un article déclara que tous les moines de rite latin étaient considérés comme sujets du roi de France. L'année suivante Nointel se rendit à Jerusalem pour contrôler l'observation des accords. Louis XIV était donc protecteur les chrétiens dans l'Empire Turc, et en 1675 il étendit son protectorat aux Latins des îles grecques aussi. Sur ce thème voir C. Famin, Histoire de la rivalité du protectorat des églises chrétiennes en Orient. Paris 1853.

tents contre l'empereur. Le renforcement de la ligne politique des réunionistes demanda de son côté une intervention turque contre l'empereur.

En 1667 cependant un événement s'était produit qui provoqua des tensions dans les relations franco-turques jusqu'en 1684. Le nouveau grand vizir *Kara Mustafa* obtint, parmi ses premières mesures, que l'ambassadeur de France ne fût pas assis sur le sofa, mais que sa place fût plus basse que celle du grand vizir. Cela constituait une offense grave aux droits protocolaires du roi de France et à la primauté obtenu par l'ambassadeur du roi de France parmi les ambassadeurs des autres souverains européens. *Nointel* devait donc protester, mais il fut alors impossible de régler aucune affaire étant donné qu'avant le règlement de cette question aucune audience ne pouvait avoir lieu²⁸).

En ce qui concerne les rapports de Kara Mustafa avec la politique de Louis XIV, il est évident que les deux souverains avaient en commun le fait que tous deux aspiraient à la »gloire«. Ils étaient confrontés, d'une part, au passé, où les Français avaient toujours aidé les adversaires des Turcs malgré les relations amicales dont faisaient état les capitulations, et il était difficile de ne pas penser que les Français, en tant que chrétiens, aideraient les chrétiens face aux Turcs. D'autre part, la force maritime de l'Empire Turc étant très faible, ils avaient peur de la flotte française en Méditerranée. Toutefois, la politique de réunion les rapprochait, puisque cette politique suggérait l'intervention commune des deux puissances contre l'empereur. Kara Mustafa fit éclater la controverse du sofa, pour avoir une idée des orientations de la politique française, et pour les mêmes raisons, il s'en tint longtemps à sa décision. Il voulait exprimer la grandeur du pouvoir turc par le truchement du système raffiné du protocole diplomatique²⁹) et en même temps, à travers les réactions françaises, il voulait savoir à quoi s'en tenir.

La réponse lui parvint rapidement. Dans la première phase le roi de France décida que la politique de prestige incarnée par sa diplomatie »de gloire«, et lui-même, en tant que le souverain européen le plus puissant, ne pouvait laisser cette insulte turque sans réponse. Il ordonna donc à *Guilleragues* de défendre le prestige du roi de France, mais sans pour autant envenimer la situation étant donné que les réunions étaient à l'ordre du jour. Il devait s'efforcer d'obtenir que les Turcs craignent et respectent le plus puissant souverain d'Europe³⁰).

Cette consigne du roi devait être mise en œuvre par cet homme de lettres belle âme, philosophique, »fleur du royaume de France«, face à un grand vizir, rustre grossier, outrancier, vaniteux, avide d'argent et alcoolique et qui, du

²⁸) Vandal, Les voyages, pp. 231–232.

²⁹) Sur l'importance du protocole dans la vie diplomatique de cette époque: C. G. Picavet, La diplomatie française au temps de Louis XIV. 1661—1715. Paris 1930; W. Roosen: Early Modern diplomatic ceremonial: A systems approach, *Journal of Modern History* 52 (1980) 3, pp. 452—477.

³⁰⁾ Louis XIV à Guilleragues, le 9 mars 1680, Corr. t. II, p. 1036.

moins au début, se montra fort inventif pour conserver son pouvoir et faire respécter ses ordres³¹). Bien que l'indépendance des ambassadeurs de cette époque fût controversée — ils étaient considérés comme des exécuteurs des ordres des souverains — le cas de *Guilleragues* sert d'excellent exemple pour montrer combien d'inventivité, de connaissances exactes des lieux et des personnes concernés étaient nécessaires pour remplir les consignes du roi.

Voyons donc maintenant comment le nouvel ambassadeur interprétait la diplomatie »de gloire« face aux Turcs. Son prédécesseur Nointel avait déjà souligné que face à la Porte il fallait toujours faire preuve de la plus grande fermeté. Au temps des négociations sur les capitulations il avait proposé une démonstration de la flotte, convaincu qu'avec quatre frégates au plus on pouvait obtenir des Turcs tout ce qui était inaccessible par de belles paroles ou par voie de négociations³²). Guilleragues se montra bon disciple. Il souligna que 1. face à la Porte il fallait être dur et intransigeant³³). 2. Il fallait persister à trouver un règlement au conflit sur l'audience, en d'autres termes il fallait obtenir que le grand vizir le reçoive à l'audience comme avant, donc sur le sofa³⁴). 3. Il proposa à la direction des affaires étrangères d'ordonner que la flotte française croise vers Tenedo (les rivages turcs) ce qui permettrait de régler l'affaire du sofa, et ensuite de conclure quelques accords utiles pour le commerce. 4. En dehors des cadeaux prescrits et nécessaires il se refusait à offrir d'autres cadeaux et d'autres sommes pour éviter de donner l'impression de vouloir racheter les droits que les contrats garantissent au roi de France³⁵). Il en était même fier, car les représentants des autres grandes puissances européennes (le résident impérial, les ambassadeurs anglais, hollandais et de Venise) acceptèrent le jeu et payèrent à Kara Mustafa les sommes demandées³⁶). Celui-ci, encouragé, ne fit qu'augmenter ses exigences face à eux, et ainsi leurs humiliations s'en accrurent. Il était donc d'avis que les Turcs n'honoraient et ne craignaient que la force et la dureté; ils humiliaient le pays qui faîsait preuve de la moindre faiblesse face à eux.

Malgré les controverses du sofa, *Kara Mustafa* reçut favorablement le nouvel ambassadeur de France, sans pour autant accepter de rétablir les droits

³¹) Vandal, Les voyages, pp. 227—228.

³²) Ibidem, p. 105.

³³) Guilleragues au roi, le 2 octobre 1680, Corr. t. I, p. 269. »On ne peut influencer les Turcs qu'en leur insinuant la peur« — écrit Guilleragues à Seignelay le 2 décembre 1680, Corr. t. I, pp. 305—306.

³⁴) Ibidem, p. 269. L'ambassadeur français expose qu'en tenant à la réglementation du différend sur les audiences ils servent aussi une cause plus importante, notamment restituer à la Porte l'autorité ternie des souverains chrétiens. *Guilleragues* au roi, le 2 août 1680, Corr. t. I, p. 260.

³⁵⁾ Ibidem.

³⁶) Guilleragues à Colbert de Croissy, le 10 octobre 1680, Corr. t. I, p. 282.

d'audience des ambassadeurs français³⁷). La guerre et l'hostilités entre la Porte et la France continuaient dans les cadres du protocole diplomatique, et étant donné les relations fort tendues entre les deux grandes puissances, il n'était pas question de conclure n'importe quelle alliance contre qui que ce soit.

Il faut toutefois noter que, malgré les tensions politiques, le commerce français au Levant ne subissait pas de pertes sérieuses³⁸), et même que, pendant l'ambassade de *Guilleragues*, les relations commerciales étaient florissantes. On ne peut pas dire de même des commerces hollandais et anglais, gravement touchés par l'autoritarisme de *Kara Mustafa*. L'ambassadeur de France mit, jusqu'au bout, un accent important sur la question des relations commerciales, considérant que le commerce avait le plus grand intérêt pour les Français au Levant. Il tenait par contre pour secondaire l'importance des relations politiques franco-turques par rapport aux relations de la France avec les autres souverains européens, en tout premier lieu avec l'empereur³⁹). Conformément aux principes de *Colbert*, créateur de l'association du Levant, la politique française continuait à favoriser le commerce. La nomination à la tête du ministère des affaires étrangères de son fils, *Colbert de Croissy*, intensifiait

³⁷) Sur l'accueil: *Guilleragues* au roi, le 10 janvier 1680, Corr. t. I, p. 137. Le grand vizir le reçut dignement. *Kara Mustafa* semblait respecter le roi de France. »Pendant trois quarts d'heure je lui parlais de l'attachement à la Porte de Votre Majesté, de la nécessité de conserver des bonnes relations, des affaires commerciales au sujet desquelles je lui promis un mémoire, de la paix créée en Europe par Votre Majesté et de l'utilité glorieuse et de la nécessité des accords. « Corr. t. I, p. 138.

³⁸) Sur le commerce français au Levant: L. d'Arvieux, Mémoires du chevalier d'Arvieux envoyé extraordinaire du roi à la Porte ... Recueillis par le R.P.J.B. Labat. Paris 1745, T. IV.; F. Braudel, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. Paris 1985; G. B. Depping, Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe depuis les Croisades jusqu'à la fondation des colonies d'Amérique. Paris 1830, t. I—II; R. Mantran, Istanbul; P. Masson, Histoire du commerce français dans le Levant au XVII^e siècle. Paris 1897.

³⁹⁾ Guilleragues écrit avec zèle des rapports sur l'état du commerce au Levant: le 22 décembre 1979 il rapporte à la chambre de commerce de Marseille: »Il semble que les commencements ne promettent des suites heureuses que je désire passionnément pour la gloire du Roi et pour l'utilité du commerce.« (Corr. t. I, p. 131); Le 9 février 1680 il assure à Seignelay que les sujets du roi de France jouissent d'un traitement particulier face aux sujets des autres souverains. Jamais encore la flotte du roi de France n'a eu tant d'honneur et de reconnaissance que maintenant. Le commerce est en bon état. (Corr. t. I, p. 153); Il présente au roi plusieurs mémoires sur le commerce au Levant: voir Corr. t. I, p. 252, 371, 973; Son mémoire écrit en 1682 sous le titre »Mémoire sur l'Etat du négoce des Français au Levant« et ses directives concernant le commerce sont publiés par Mantran, Istanbul, pp. 61—72.

encore cette tendance. La ligne tracée par *Colbert* était également suivie par *Seignelay*, ce dernier ayant la charge des affaires maritimes. *Guilleragues* leur adressa de nombreuses lettres au sujet du commerce, lettres qui révèlent la concurrence au Levant entre l'Angleterre, la Hollande et la France.

Sous le ministère de *Colbert de Croissy*, et malgré les mesures prises par son père, le commerce perdit de ses avantages et ne parvenait pas à surmonter les difficultés du commerce dans le Levant. Les dégâts causés par les pirates, les pertes dues aux amendes pécuniaires infligées autoritairement par les fonctionnaires turcs n'ont pas cessé. Les soins du ministre finirent par porter leurs fruits. Entre 1670 et 1683 le profit du commerce doubla par rapport au niveau de 1661. Les mesures prises par *Seignelay* et *Pontchartrin* assurèrent au commerce sécurité et régularité, et le soutinrent efficacement contre la concurrence étrangère⁴⁰).

3. La situation de l'Empire Turc

Depuis des années déjà les ambassadeurs de Louis XIV, qui étudiaient la situation de l'Empire Ottoman présentaient un tableau impressionnant de la faiblesse de l'empire. Ils constataient que du point de vue militaire et financier l'empire était faible: les armées entraînées étaient d'une valeur médiocre avec des effectifs réduits, l'argent manquait dans un pays en proie à la faillite financière, la force maritime n'était sans valeur, le prestige de l'empire ne se nourrissait que des victoires du passé⁴¹). Nointel, par exemple, était d'avis que tout ce qu'il avait constaté pendant son ambassade à la Porte et pendant ses voyages dans l'empire prouvait que »... la Turquie n'est plus guère qu'un fantôme de puissance. Une dynastie abâtardie, des ministres exécrables, ont laissé se fausser et se démonter tous les ressorts du pouvoir. Point de branche de l'administration qui ne soit attaquée de corruption et de gangrène; tout y est vénalité, volerie, relâchement, mépris de l'intérêt public, infatuation stupide; tout y est cause de décomposition et de mine. Les puissances chrétiennes ne redouteraient plus le colosse ottoman, si elles ajoutaient foi à qui peut observer l'envers de cette formidable apparence«42). Dans la seconde moitié du 17^e siècle l'empire montrait en effet les signes du déclin, encore que l'affaiblissement des Turcs ne fût point évident pour les contemporains⁴³).

⁴⁰) Masson, Histoire, pp. 235—236.

⁴¹) Köhler, Die orientalische Politik, p. 83. Köhler attire l'attention sur le fait que la plupart des œuvres historiques traitant le siège de Vienne est fondée sur la force des Turcs, ce qui est un point de départ erroné.

⁴²⁾ Nointel au roi, 25 juin 1679, cité par Vandal, Les voyages, p. 247.

⁴³) D. Vaughan, Europe and the Turc. A pattern of alliences, 1350—1700. Liverpool 1954, p. 279; Sur l'état de l'Empire Turc voir: A history of the Ottoman Empire to 1730 (Chapters from the Cambridge History of Islam and The New Cambridge Modern History) by V. J. Parry, H. Inalcik, A. N. Kurat and J. S. Bromley. Red. par M. A. Cook. Cambridge 1976, pp. 157—178.

Guilleragues remarque même en éxaminant la situation au sein de l'empire: »On ne saurait assez s'étonner des fausses idées qu'ils ont de la toute puissance ottomane, ni comprendre comment des princes si intéressés à savoir la vérité, en sont si mal instruits. Ils regardent toujours les Turcs comme s'ils étaient il y a cent ans, et ne veulent les connaître que par les récits exagérés des gens épouvantés par les traditions et par les histoires, qui sont de très méchants moyens de savoir les vérités importants aux Etats«44). Le déclin de l'empire n'échappait pas à l'historien turc de l'époque Hezarfenn⁴⁵), qui était également d'avis que l'empire vivait uniquement sur sa réputation. Hezarfenn s'intéressait à l'Europe et aux Européens, aux diplomates à la Porte. Il avait des liens d'amitié avec plusieurs voyageurs européens visitant Constantinople. Parmi ses connaissances figuraient le marquis de Nointel, son secrétaire de la Croix, l'orientaliste Antoine Galland, le bolognais Luigi Ferdinando Marsili et l'ambassadeur de Venise Giovanni Battista Donado⁴⁶). Il avait aussi connu Guilleragues et connaissait l'ambassadeur suivant, Girardin. Hezarfenn était pour un traitement équitable du peuple et admirait les grands sultans du passé dont il attribuait les succés à leur soumission à la volonté d'Allah, à leur règne conforme aux lois divines. Il était déçu des fonctionnaires turcs contemporains et même du sultan⁴⁷). Dans une conversation avec Nointel il reconnut »que la grandeur de sa race n'était due qu'à un insolent bonheur. Ses ennemis naturels, disait-il, c'est-à-dire ses voisins se bornent toujours à la défense; ils n'osent jamais attaquer et profiter de leurs avantages; de plus les autres Etats sont trop divisés d'intérêts et de vues pour les secourir avec efficacité, pour opérer des diversions qui réussiraient infailliblement «48). Il déclara un jour à de la Croix que les causes du déclin étaient le désintéressement des sultans de l'Etat, leur luxure, l'injustice et le despotisme, la suffisance qui dépassait toutes les limites, une confiance outrée dans leur propre force, l'abus du pouvoir, la corruption. Les germes étaient déjà visibles sous le règne de Soliman le Magnifique⁴⁹).

En effet, le sultan *Mehmed IV*⁵⁰) ne passait pas vraiment pour un grand sultan, et, bien qu'il eût régné dans une période historiquement importante, les affaires de l'Etat ne l'occupaient pas. Il s'adonnait à ses plaisirs, à la chasse et à la vie dans le harem. Il avait occupé le trône tout enfant; au début de son règne des émeutes ravagèraient l'empire, suivies de deux décennies de calme. Il avait pleine confiance dans ses grands vizirs, c'est-à-dire dans les pachas *Mehmet Köprülü* (1656—1661), *Ahmet Köprülü* (1661—1670) et leur successeur

⁴⁴) Guilleragues au roi, le 31 juillet 1681, Corr. t. I, p. 394.

⁴⁵) Sur *Hazarfenn*: H. Wurm, Der osmanische Historiker Huseyn b. Gafer.

⁴⁶) Ibidem, pp. 122—136.

⁴⁷) Ibidem, pp. 131.

⁴⁸⁾ Vandal, Les voyages, p. 249.

⁴⁹) Wurm, Der osmanische Historiker Huseyn b. Gafer, p. 131.

⁵⁰) Ibidem, pp. 18—22.

le pacha Kara Mustafa, recommandé par les Köprülü. Le grand vizir étant un chef qui avait plein pouvoir dans l'empire, devint un des personnages principaux de l'histoire de son époque. Louis XIV insistait, lui aussi, dans ses consignes à Guilleragues, sur la très grande importance dans l'empire du pacha Kara Mustafa. L'ambassadeur devait donc se tenir soigneusement au courant ses plans et de ses intentions et en faire des rapports précis⁵¹). On peut dire que l'intention de Kara Mustafa était de suivre l'exemple du grand ancêtre, le sultan Soliman, en utilisant les forces acquises pendant la consolidation créée par les Köprülü. Comme, selon la conception de l'Etat des Osmanlis, seules les nouvelles conquêtes pouvaient contribuer à la prospérité, il se lança dans une politique de conquêtes⁵²) et, en recourant aux diplomates européens à la Porte et aux renégats européens qui s'étaient acquis sa confiance, il tâcha de s'orienter dans la politique européenne et d'évaluer les rapports de force.

A propos de la situation de l'Empire Ottoman, *Guilleragues*, peu après son arrivée à la Sublime Porte, remarque que l'intention de faire la guerre existe dans l'Empire, mais que les forces ottomanes sont sans valeur et incroyablement faibles. Les fonctionnaires ont peur de leur propre armée malgré leur volonté de tenir leur politique en secrète. Jamais encore les forces Turques n'ont été si faibles, aussi mal payés, aussi fatigués de la domination du grand vizir. Il faut rassembler les soldats par la force. L'avarice, la ladrerie du clan politique régnant et sa cruauté atteignent dans l'Empire des dimensions incroyables. Le peuple les déteste. Jamais encore les forces militaires turques n'ont été dans un état aussi lamentable⁵³).

Louis XIV et son entourage connaissaient donc la faiblesse de la Turquie, se rendaient compte que l'Empire Ottoman n'était que l'ombre de ce qu'il était autrefois. Naturellement le grand vizir s'efforçait de cacher cette situation vers l'extérieur et, de ce point de vue, la discussion sur le protocole avec un des plus puissants souverains européens survenait à un bon moment. Elle pouvait démontrer à l'Europe que les Turcs étaient si puissants qu'ils osaient narguer jusqu'au roi de France. Le moment était bien choisi pour le roi de France aussi, la preuve était ainsi faite que Louis XIV ne pactisait pas avec les Turcs. De son côté, la cour impériale des Habsbourg devait, elle aussi, se rendre compte de la situation véritable qui régnait en Turquie, comme cela ressort des rapports de Kuniz, résident impérial à la Porte, et de Caprara,

⁵¹) Instruction à l'ambassadeur, Corr. t. I, p. 69.

⁵²) Dans la conception ottomane la guerre figure comme »père« de tout chose. La religion prescrivait pour tous les musulmans l'obligation de mener la guerre sainte contre les infidèles; cette prescription devait servir de cadre idéologique des conquètes. H. G. Majer, Die Türken, pp. 367—370.

⁵³) »Jamais les forces ottomanes n'ont été dans un état plus misérable« — écrivit *Guilleragues* à *Colbert de Croissy*, Corr. t. I, p. 162; Voir aussi ibidem, p. 168.

internonce impérial⁵⁴). Toutefois dans les années 1680, les trois puissances se mesuraient et, entraînant tout naturellement un certain nombre de pays secondaires avec eux, elles tâchaient de changer la carte de l'Europe.

4. Pourquoi Kara Mustafa attaqua Vienne

Les années d'hésitation (1679—1682)

On a souvant supposé que dès avril 1676 le grand vizir Kara Mustafa avait décidé d'engager la guerre contre l'empereur. Il fit connaître cette décision par le biais de Nointel au roi de France qui, dès lors, fonda sa politique orientale en conséquence⁵⁵). Les ambassadeurs de Venise firent également des déclarations dans ce sens⁵⁶). Toutefois, pendant plusieurs années, l'Empire Ottoman fut occupé par les guerres avec la Pologne et l'Etat Moscovite. Pendant les trêves temporaires et à la fin de la guerre avec la Pologne on tint de plus en plus compte de la possibilité d'une guerre contre l'empereur: de telles nouvelles se répandirent en 1673, ensuite en 1675, 1676, 1677, 1678 et 1679⁵⁷). Il est fort peu probable cependant qu'avant la fin de 1681 de sérieux projets aient été conçus concernant une guerre contre l'empereur, mais le fait de l'intervention ouverte était certainement déjà décidé, car il était évident pour tout le monde que *Kara Mustafa* voulait mener une politique offensive. Il convient pourtant de distinguer les décisions relatives à la guerre contre l'empereur (qui aurait signifié une attaque contre les territoires de la Hongrie des Habsbourgs) et celles concernant la campagne contre Vienne⁵⁸).

A l'arrivée de *Guilleragues* à la Porte la conclusion de la paix avec l'Etat Moscovite était à l'ordre du jour. Selon les informations de *Guilleragues* le grand vizir voulait conclure une paix avec la Russie et le moment-même de cette paix signifierait le début de la guerre en Hongrie où les Turcs lanceraient une offensive militaire⁵⁹).

⁵⁴) Les rapports de *Kuniz* et de *Caprara* dépouillés par Klopp, Das Jahr 1683.

⁵⁵) Voir, note 10.

⁵⁶) H. Kreitschmayr, Die Türken vor Wien. Stimmen und Berichte aus dem Jahre 1683. München 1928, pp. 12—13.

⁵⁷) W. Leitsch, Warum wollte Kara Mustafa Wien erobern? *Jahrbücher für Geschichte Ost-Europas* XXIX (1981) 4, pp. 494—514; Hudita, Histoire, pp. 249, 273, 279, 329—330.

⁵⁸) Cantemir écrit dans son Histoire de l'Empire Ottoman qu'avant d'engager la campagne de 1683 Kara Mustafa organisa un conseil ou les fonctionnaires turcs débattirent deux décisions possibles: 1. Siège de Vienne ou 2. occupation de tout le Royaume de Hongrie. D. Cantemir, Histoire de l'Empire Othoman. Paris 1743, t. I, livre IV, p. 84.

⁵⁹) Guilleragues à Pomponne, le janvier 1680, Corr. t. I, p. 135.

Indépendamment de la guerre russe il y avait encore quelque chose dans la politique turque qui faisait obstacle à la campagne contre la Hongrie, et c'étaient les relations non réglées avec la Pologne. A partir de 1676 la Porte avait mis fin aux hostilités avec la Pologne, mais au moment de l'arrivée de Guilleragues, la frontière turco-polonaise n'était pas encore fixée, il n'était donc pas exclu que de sérieux conflits n'éclatent à la frontière. Kara Mustafa ne voulait pas de guerre avec la Pologne tout en sachant qu'après avoir conclu la paix à Jouravno, désavantageuse pour les Polonais, ceux-ci voulaient obtenir un traité plus avantageaux, et cherchaient des alliés pour parvenir d'engager la guerre contre l'empereur⁶⁰). Il fallait donc finir avec les menaces de guerre dans cette zone et régler la question russe. A partir de son arrivée à la Porte et jusqu'à la décision des Turcs d'engager la guerre contre l'empereur, l'ambassadeur de France s'employa à empêcher la guerre contre la Pologne. En 1680 les Turcs n'étaient pas en mesure de mettre un point final à la question polonaise, et la conclusion de la paix avec l'Etat Moscovite n'eut pas lieu non plus⁶¹). Guilleragues lui même était dans une incertitude absolu quant aux projets du grand vizir et du sultan; il ne pouvait donc faire autre chose que d'envoyer des rapports conformément à l'attente de Louis XIV, sur la disgrâce ou le soutien d'Apafi, le prince de Transylvanie, sur la probabilité ou l'improbabilité de la conclusion de la paix entre les Russes et les Turcs, et de communiquer les informations obtenues sur l'état des forces armées turques. A cette époque-là son activité n'était pas d'une grande importance, luimême disait être un ambassadeur qui n'avait pas fort à faire⁶²). Une grande place est occupée dans ses lettres par de longues négociations sur l'étiquette, l'impudeur de l'ambassadeur de Hollande, les efforts du grand vizir pour stabiliser sa situation face à ses adversaires, les anecdotes sur lui et sur d'autres personnes de la cour du sultan. Guilleragues, puisque c'était son but, essayait de faire accepter par les Turcs les grande lignes de la politique européenne de la France.

L'année 1681 apporta de l'animation dans les affaires orientales. Le roi de France engagea la politique des réunions⁶³), sans qu'on sache si cela entraînerait ou non la guerre, c'est-à-dire si l'empereur lancerait une offensive contre les Français. La décision de l'Orient jouait un rôle important dans la politique de la France et les maitres de la diplomatie française pressaient l'ambassadeur de fournir des renseignements sur la direction probable de l'attaque turque; beaucoup de choses dépendaient de l'attitude des Turcs envers l'empereur

⁶⁰⁾ Guilleragues à Pomponne, le 22 décembre 1679, Corr. t. I, p. 125.

⁶¹⁾ Guilleragues au roi, le 10 avril 1680, Corr. t. I, p. 180.

⁶²⁾ Guilleragues au roi, le 2 août 1680, Corr. t. I, p. 254.

⁶³) J. Bérenger, Le Royaume, pp. 306. Bérenger est d'avis que l'occupation de Strasbourg par les troupes français devint en effet la cause de l'attaque turque contre Vienne.

pendant cette année de l'occupation de Strasbourg et de Casale⁶⁴). Parallèlement à cela la vie s'animait à Constantinople aussi. Le grand vizir était de plus en plus enclin à une offensive en Hongrie, d'autant plus qu'entre-temps il avait appris que l'empereur voulait prolonger la paix de Vasvár, ce qui revenait à avouer son intention de mener une politique de paix envers les Turcs. Depuis que la Porte, par le biais du khan tatar, avait entamé des négociations de paix avec Moscou »il était à espérer que les Turcs enverront en Hongrie leurs meilleures troupes stationnées à la frontière russe«65). Kara Mustafa. de son côté, promit aux mécontents hongrois de les secourir au cours de l'été 1681⁶⁶). Pour finir, en 1681, le grand vizir ordonna au prince de Transylvanie, d'un ton catégorique, d'entreprendre une campagne militaire contre l'empereur. Apafi occupa Beszermény, mit le feu à Káló. Pourtant, étonnant tout le monde, Kara Mustafa donna subitement l'ordre d'arrêter la campagne de 1681, et ordonna à Apafi de revenir, lui interdisant de se lancer dans une nouvelle entreprise contre l'empereur. L'explication était »qu'ils pensaient à la guerre contre la France«67). Ainsi, dès novembre de cette année, Apafi revint en Transylvanie. A l'arrière-plan de la cessation de la campagne de 1681 il y avait le différend maritime surgi avec la France qui causait une grande peur et un grand trouble à la Porte⁶⁸).

L'incident de Chios

Voyant le désarroi régnant à la Porte, le roi de France décida d'essayer de régler l'affaire du sofa par une démonstration des forces et ordonna à la flotte de *Duquesne* d'évoluer de façon menaçante vers les Dardanelles⁶⁹) (le 28 mars 1681). Parallèlement à cela, dissimulant en quelque sorte ses intentions réelles, il donna l'ordre d'éliminer de la mer les pirates berbères pour garantir ainsi l'ordre en Méditerranée. Il ordonna donc à *Duquesne* de raser Tripoli, principal foyer des pirates des côtes lybiennes, et de poursuivre ses habitants jusqu'à les saisir. Étant donné que quelques vaisseaux de Tripoli — saisis d'un bâtiment français — avaient trouvé refuge dans le port de Chios dont le com-

⁶⁴) Le roi à *Guilleragues*, le 31 janvier 1681, Corr. t. II, p. 1038; le 8 avril 1681, Corr. T. II, p. 1039; le 21 mai 1681, Corr. t. II, p. 1039.

⁶⁵⁾ Mémoire sur les affaires de Transylvanie, Corr. t. I, p. 333.

⁶⁶⁾ Guilleragues à Colbert de Croissy, le 26 mai 1681, Corr. t. I, p. 366.

⁶⁷) Guilleragues au roi, le 25 octobre 1681, Corr. t. I, p. 477.

⁶⁸) Sur l'incident de Chios voir: Hammer, Geschichte, pp. 718—720; Flassan, Histoire, pp. 33—41; Zinkeisen, Geschichte, pp. 42—50; Theatri Europœi. Francfort am Mayn 1691, t. XII, p. 489.

⁶⁹) On lit dans cette lettre que la flotte de *Duquesne* fut envoyée aux Dardanelles afin de forcer les Turcs à rendre le respect dû à l'ambassadeur et à le recevoir sur le sofa. *Louis XIV* à *Guilleragues*, le 28 mars 1681, Corr. t. II, p. 1038.

mandant ne livra pas le vaisseau aux français malgré l'intervention de *Duquesne*, les Français se mirent à bombarder le port, visant non seulement la flotte, mais détruisant aussi les maisons et les mosquées au bord de l'eau, causant la mort d'une vingtaine de musulmans⁷⁰) (juillet 1681). La nouvelle de ce profond événement causa un trouble à la Porte. Les habitants de Tripoli, en tant que sujets du sultan s'adressèrent à la Porte pour régler l'affaire⁷¹).

Aussitôt averti, Kara Mustafa entra en fureur et voulu se venger des événements sur les Français, se doutant probablement de ce qu'il y avait à l'arrièreplan. Il pensait même envoyer un délégué à la cour de France, car il aurait bien voulu savoir si le roi de France voulait ou non la guerre contre les Turcs. Il envoya le pacha Kapoudan à Chios pour régler l'affaire, mais celui-ci, en accord avec le grand vizir, chercha à faire traîner les choses — ils attendaient la suite ne connaissant pas les intentions réelles des Français⁷²). La guerre n'était dans l'intérêt ni de Kara Mustafa, ni de Louis XIV. Le grand vizir attendit donc une déclaration de Louis XIV, selon laquelle l'événement serait survenu sans sa connaissance et son consentement, et qu'il était prêt à indemniser les dégâts et à dissiper les craintes des insulaires⁷³). Comme l'incident de Chios coincidait avec la préparation du siège de Casale et de Strasbourg, Guilleragues devait éviter le pas fatal, et il s'efforça de trouver une solution. Il déclara finalement, par écrit, que le roi de France adresserait à la Porte une lettre d'excuse, comme pour se justifier auprès du grand vizir, disant que tout ce qui était survenu était à son insu et contre sa volonté. Il promit des cadeaux pour réconcilier le sultan et pour renouveler le traité d'amitié entre les deux grandes puissances.

La question du sofa, qui traînait, la manière de régler l'affaire de Chios prouvent que le grand vizir craignait sérieusement les Français et n'osait envenimer les relations avec eux, les forces maritimes turques étant trop faibles pour risquer les conséquences d'une offensive française. Kara Mustafa continua donc à ne rien dire à l'ambassadeur de France à propos de ses intentions et de ses projets, il attendait. L'annexion de Strasbourg et l'encerclement de Casale en septembre 1681 lui éclaircirent en tout cas un point des objectifs de la politique française, notamment le fait que le roi de France se moquait de la paix de Nimègue, et avait mis l'empereur devant le choix soit de se défendre, soit d'accepter l'occupations des Français. Kara Mustafa prit donc la résolution d'arrêter la campagne de 1681 et se montra enclin à négocier avec l'empereur sur la prolongation de la paix de Vasvár, et ce d'autant plus qu'il pensait que

⁷⁰) Dans sa lettre du 5 août 1681 *Guilleragues* rend compte au roi de l'action de *Duquesne*, Corr. t. I, p. 398.

⁷¹⁾ Guilleragues à Duquesne, le 8 août 1681, Corr. t. I, p. 405.

⁷²) La discordre à propos de Chios dura de juin 1681 jusqu'en avril 1682 et c'était le thème principal des lettres de *Guilleragues* pendant cette période, Corr. t. I, pp. 386-468.

⁷³⁾ Guilleragues, Corr. t. I, pp. 465-466, t. II, p. 506.

cela lui offrait de grandes possibilités, l'empereur étant prêt à des largesses dans la détresse où le mettraient les Français. Il continua en même temps à s'armer. *Guilleragues* lui-même voyant la situation incertaine de *Kara Mustafa* en 1681 estima que: »le grand vizir, de son coté, craint que ses ennemis ne le perdent s'il a un méchant succès. Il est impossible qu'il ne connaisse la faiblesse de ses troupes et s'il trouve quelque moyen d'acquérir par négociation, il le préférera sans doute à une guerre sanglante«⁷⁴).

La politique française en 1682

En automne 1681 Kara Mustafa conclut l'armistice de Baktchiserai aux termes duquel Moscou pouvait s'emparer de Kiev et de la rive droite du Dniepr; ainsi l'Empire Ottoman avait reconqui sa liberté de mouvements. C'est à ce moment - là que commencèrent à se former à l'Occident les premiers regroupements contre la France autour de Guillaume d'Orange. Les circonstances poussaient donc les dirigeants français à reprendre les négociations à l'Est. Elles ne reprirent pas immédiatement, mais la lettre du 12 décembre 1681 adressée par Louis XIV à Guilleragues, est une première preuve d'un esprit de conciliation dans les négociations avec la Porte, et elle témoigne des nouvelles tendances dans les relations franco-turques. Dans cette lettre le roi de France voulait rassurer le sultan affirmant que la France se tiendrait à l'écart de l'alliance chrétienne en train de se former contre lui: »... les ministres impériaux ayant fait courir le bruit que le sieur de Sébeville mon envoyé auprès de l'Empereur lui avait offert de ma part du secours contre le grand seigneur ... au cas que ce prince acceptat les propositions que j'ai faites pour l'accomodement des différents que j'ai avec l'Empire, je suis bien aise de vous avertir que ce bruit n'a aucun fondement
« 75). La lettre du roi de janvier 1682, selon laquelle Guilleragues devait revenir s'il ne pouvait pas régler l'affaire du sofa, bien qu'un retour précoce pouvait défavorablement influencer les affaires du roi, amena Guilleragues à faire des concessions. Il devait éviter toute décision prise à un moment inopportun⁷⁶). A partir de ce moment-là la diplomatie française relégua au second plan la question du protocole, sans pourtant l'oublier. Il n'y avait plus aucun obstacle à une coopération plus étroite. Le 8 avril 1682 Louis XIV, par un courrier, expose nettement à Guilleragues l'importance de son ambassade: »... dans la conjoncture présente ou la résolution que le Grand Seigneur prendrait contre la Hongrie pourrait fort bien contribuer à maintenir la paix dans toute l'Allemagne ou moins empêcher l'Empereur d'employer toutes ses troupes sur le Rhin« ... »l'ambassadeur devait s'efforcer de détruire la malheureuse réputation

⁷⁴) Guilleragues au roi, le 12 septembre 1681, Corr. t. II, p. 436.

⁷⁵) Louis XIV à Guilleragues, le 12 décembre 1682, A. E. C. P. Turquie, t. XIV, fol. 275.

⁷⁶) A. E. C. P. Turquie, t. XVI, fol. 303.

qu'avaient faite à la France les expéditions de Szentgotthárd et de Candie. Le Grand Seigneur ne devait craindre aucune complicité entre les troupes francaises et celles de Leopold ...« »il ne peut y avoir dorèsnavant assez de liaison entre moi et l'empereur pour m'obliger à joindre mes armes aux siennes pour quelques raisons que ce puisse être«77). L'ambassadeur français ne reçut cette lettre, qui contenait, en fait, une promesse de neutralité dans le cas d'une guerre contre l'empereur, que le 11 août⁷⁸). En même temps, Louis XIV fit mettre fin au siège de Luxembourg commencé par le maréchal Créquis. Il ne convient pourtant pas de supposer là comme mobile le service de la Chrétienté — comme s'y réfère Louis XIV. Hamel Bruynincx, ambassadeur des Provinces Unies à Vienne expliqua cette suspension par les difficultés du roi d'Angleterre: Charles II demanda au roi de France de cesser ses agressions contre le Luxembourg faute de quoi il ne pourrait plus s'opposer à l'influence de Guillaume d'Orange au parlement de Londres⁷⁹). Louis XIV devait expliquer la fin du siège à la Porte. C'est ce qui peut expliquer les promesses positives de sa lettre du 8 avril 1682 où il confirma que le déplacement de ses troupes des environs de Luxembourg ne diminuait pas sa principale intention de mobiliser ses forces contre l'empereur. Le roi de France déclarait aussi dans ses directives du 1er juillet 1682, qu'il ne voulait pas faire empirer ses relations avec la Porte par la révocation de Guilleragues, et qu'il était prêt à patienter avec le règlement des discussions sur le sofa⁸⁰), en les ramettant pour ainsi dire à l'arrière-plan. Le résident impérial Kuniz rapporta en avril à la cour de l'empereur que les frégates patrouillant devant les Dardanelles avaient reçu l'ordre du roi de se retirer⁸¹).

A partir de l'été 1682 la Porte était donc aussurée de la neutralité de la France en cas de guerre contre l'empereur; toutefois, le grand vizir continuait à se demander si le roi de France ne prêterait vraiment pas de secours à l'empereur. Il ne cessa donc pas de réfléchir jusqu'en août 1682, date à laquelle *Guilleragues*, qui avait reçu entre-temps la lettre contenant la déclaration de neutralité du roi de France, fit la déclaration suivante: »J'ai fait insinuer d'une manière réservée et sans abandonnement, tout ce que Votre

⁷⁷) Louis XIV à Guilleragues, le 8 avril 1682, A. E. C. P. Turquie, t. XVI, fol. 337-338.

⁷⁸) *Guilleragues* au roi, le 11 août 1682, Corr. t. II, p. 706.

⁷⁹) *Chudleigh* to secretary *Conway*, Hague, 2/12 May 1682 dans: The dispatches of Thomas Plott (1681—1682) and Thomas Chudleigh (1682—1685). English envoys at the Hague. Ed. by Frederick Arnold Middlebush. 's-Gravenhage 1926, pp. 97—98.

⁸⁰) (L'ambassadeur ne doit) »donner lieu à aucune rupture avec le Grand Seigneur ... dont la Maison d'Autriche puisse se prévaloir«. Le roi à *Guilleragues* le 27 mai 1682, A. E. C. P. Turquie, t. XVI, fol. 372; Le roi à *Guilleragues*, le 1^{er} juillet 1682, ibidem fol. 418.

⁸¹⁾ Flassan, Histoire, t. IV, p. 32.

Majesté m'a commandé, touchant les secours dont les ministres de l'empereur se vantent (donc que le roi de France accordera son secours à l'empereur); et laissant au grand vizir des espérances de ce côté, j'ai fait entrevoir et craindre le contraire s'il attaque la Pologne«⁸²). Par conséquent, si les Turcs attaquent la Pologne, le roi de France avait l'intention d'aller au secours des Polonais, tandis qu'en cas d'une attaque contre l'empereur il resterait neutre.

La politique impériale en 1682

Selon le rapport de Guilleragues du 16 janvier 1680 au cours d'un an et demi quatre délégués impériaux s'étaient rendus à la Porte pour une reprise des pourparlers avec les fonctionnaires turcs à propos de la prolongation de la paix de Vasvár, cette dernière expirant au bout de 4 ou 5 ans83). Dans sa correspondance, Guilleragues écrit à plusieurs reprises que le résident impérial constant à la Porte, Kuniz, faisait tout son possible pour obtenir la prolongation de la paix de Vasvár. Les pourparlers de 1681 restèrent pourtant sans résultat⁸⁴). Le but de la politique impériale était visiblement d'orienter l'offensive turque vers la Pologne, comme elle avait déjà réussi à obtenir qu'après la paix de Vasvár les Turcs attaquent la Pologne⁸⁵). Il était donc clair pour Guilleragues que l'empereur cherchait la voie conduisant à la prolongation à tout pris de la paix de Vasvár; quelque ministres impériaux se montrèrent même prêts à céder la Hongrie à *Thököly* et aux Turcs afin que l'empereur ait les mains libres le long du Rhin et aux Pays-Bas et en 1682 ils étaient prêts à faire des concessions aux Turcs (surtout le duc Charles de Lorraine, puis Herman von Baden, président du conseil de guerre de la cour et le majordome Zinzendorf; face à eux le chancelier autrichien Hocher et le prince Schwarzenberg étaient enclins à conclure la paix avec Louis XIV)86). À Francfort, l'empereur, influencé par le parti espagnol, se montra intransigeant face aux exigences françaises; il suivait avec attention les pourparlers à Constantinople et à Francfort, en s'arment entre-temps et en cherchant avant tout des alliés parmi les princes et les orders de l'Empire Germanique. Le but de la politique de Vienne était d'avoir à ses côtés tout l'Empire Germanique, ce qui était nécessaire tout d'abord contre la France. Cette politique pouvait se solder par un succès important en 1681 quand l'assemblée de Ratisbonne

⁸²⁾ Guilleragues à Colbert de Croissy, le 11 août 1682, A. E. C. P. Turquie, t. XVI, fol. 412; Guilleragues au roi, le 11 août 1682. A. E. C. P. Turquie, t. XVI, fol. 414 (Corr. t. II, 707).

⁸³⁾ Guilleragues au roi, le 2 octobre 1680, Corr. t. II, p. 270.

⁸⁴⁾ Hammer, Geschichte, t. IV, p. 375.

⁸⁵⁾ Charles Boutant, L'Europe au grand tournant des années 1680. La succession Palatine. Paris 1985, p. 203.

⁸⁶) C'est l'ambassadeur de France à Vienne *Sebeville* qui en fit un rapport à Versaille le 15 janvier 1682, A. E. C. P. Autriche, t. LIII, fol. 29.

approuva une proposition pour la création d'une constitution de guerre de l'Empire. Conformément à cette résolution les districts (»Kreis«) de l'Empire devaient former une force armée de nombre déterminé afin de mettre sur pièds une armée impériale, et ils devaient aussi créer une caisse impériale commune pour gérer les affaires financières. Il est donc compréhensible qu'en présence de tels succès politiques l'empereur n'accepta pas les conditions des Français, sans pour autant avoir assez de force de mener la guerre sur deux fronts. Vienne essaya donc à prolonger la paix de Vasvár par l'intermédiaire de *Caprara*, qui fut nommé internonce à Constantinople⁸⁷).

Caprara arriva à la Porte le 11 avril 1682. Le grand vizir Kara Mustafa entra en pourparlers avec Caprara et le sultan le reçut le 4 juin à une audience brillante. Mais qu'est-ce que le grand vizir pouvait attendre des pourparlers avec Caprara? La campagne d'Ahmet Köprülü de 1663—1664, menée contre l'empereur, et dont le but avait été d'occuper Vienne, était interprétée par Kara Mustafa come étant, dans un certain sens, un »prélude«88), et dont il pouvait profiter pour en tirer des conséquences, se trouvant en face des mêmes personnages et des mêmes conflits. Sur le moment, l'essentiel était de comprendre les conséquences que les grandes puissances rivales—l'empereur Habsbourg et le roi de France—en tiraient.

Car, en 1663, quand les Turcs attaquèrent l'empereur, le pape invita le roi de France à lui prêter aide et, à ce moment-là, le roi de France choisit la politique d'une aide généreuse à son ennemi séculaire pour pouvoir figurer comme sauveur et soutien de la chrétienté. Comme cadre, il choisit la Ligue Rhénane⁸⁹), alliance créée selon les plans de *Mazarin* à des fins anti-Habsbourg, en unissant les principautés allemandes anti-impériales, et en remontant, quant au fond, au projet de *Sully*⁹⁰). *Louis XIV* n'étant pas prince allemand, il n'en était pas à proprement parler membre, mais le fameux article 18 du traité d'Osnabrück lui permettait de s'en porter garant et protecteur, ce qu'il fit avec empressement. A la nouvelle de l'offensive, *Louis XIV* poussa les membres de la Ligue Rhénane à offrir un contingent de secours de 20 mille hommes à l'empereur, auquel serait également adjoint le contingent français.

⁸⁷) La mission de l'internonce impérial *Caprara* afin de prolonger la paix de Vasvár fut élaborée en détails par Klopp, Das Jahr 1683.

⁸⁸) Boutant, L'Europe, p. 200. Selon Ch. Boutant les deux guerres turques contre l'empereur dans la seconde moitié du XVII e siècle montrent beaucoup d'analogies. L'idée peut donc venir á l'esprit que la campagne de 1664, suivie par la paix de Vasvár, préfigura la guerre de 1683.

⁸⁹⁾ Ibidem, pp. 38—42.

⁹⁰) Ibidem, p. 38; L. de Gérin-Richard, Traditions de la diplomatie française. Marseille 1941, pp. 59—60. Voir aussi Mémoires de Maximilien de Bethune, duc de Sully, Principal Ministre de Henry le Grand. t. 1—2, Londres 1740. Livre trentième. Y est présenté le Projet Politique appelé communément le Grand Dessein de Henry IV, pp. 303—346.

Leopold Ier avait évidemment peur d'accepter un nombre aussi élevé de soldats venant d'une alliance créée à l'origine contre lui, mais quand les Turcs attaquèrent la Hongrie en 1663, il fut forcé d'accepter l'aide offerte par la Ligue Rhénane. La lutte contre les Turcs fut donc engagée dans le cadre d'une alliance internationale sous la conduite de l'empereur, où prenaient part, en dehors des forces armées de la Ligue Rhénane, les troupes de certains princes allemands, les forces armées hongroises et l'armée de l'empereur. Et pendant que des troupes françaises tenaient garnison en Hongrie, au grand déplaisir de l'empereur, l'armée française entra dans l'Empire Germanique pour prêter secours au prince électeur de Mayence. L'empereur Habsbourg ne tarda pas à juger l'alliance internationale comme étant trop dangereuse pour les intérêts de sa dynastie, du fait surtout de la participation française. Il conclut donc, d'une manière inattendue pour tout le monde, une paix de vingt ans avec les Turcs à Vasvár. La raison de cet événement était cependant claire: les Habsbourg avaient estimé nécessaire de défendre contre la France leurs positions affaiblies à l'Occident par la paix de Westphalie (1648). Etant donné que l'Alliance Rhénane était fidèle aux traditions de Sully, la Guerre Sainte contre les Turcs aurait aussi servi de cadre aux rivalités entre les grandes puissances, et, après une victoire sur les Turcs, les négociations visant le nouveau partage de l'Europe auraient probablement nui aux intérêts des Habsbourg dans une mesure plus considérable et cela au profit de la France⁹¹). En 1664 les Mémoires de Sully furent trois fois publiés à Paris, et ils le furent à nouveau en 1683. Les intérêts des Habsbourg exigeaient qu'une croisade contre les Turcs soit menée sans la France en vue de créer l'union de l'Empire Germanique⁹²). Les événements survenus par la suite montrèrent que telle était bien la situation. En effect, pendant la guerre turque de 1682-1683, Louis XIV essaya d'organiser une variante corrigée des événements de 1664. Si les Turcs avaient été vaincus, l'empereur aurait perdu tout son pouvoir et le roi de France aurait été à la tête de l'Empire Germanique. Dans ce cas-là l'armée des princes chrétiens unis contre les Turcs auraient pu chasser les Turcs d'Europe et la Confédération Européenne se serait organisée sous l'égide de la France⁹³).

Pour les Turcs la paix de Vasvár était très avantageuse. Ahmet Köprülü, bien qu'il ait perdu la bataille de Szentgotthárd grâce précisément aux mou-

⁹¹) M. Immich, Geschichte des europäischen Staatensystems, 1660—1789. München 1967, pp. 51—52; C. Boutant, L'Europe, pp. 38—42; L. de Gerin-Richard, Traditions, pp. 59—60.

⁹²) Quand *Leopold I^{er}* fut élu Empereur en 1658, il promit solennellement d'engager la guerre pour chasser les Turcs. D'une manière inattendue pour tout le monde et contre ses propres promesses il conclut une paix de vingt ans avec les Turcs. La conclusion de la paix de Vasvár provoqua une grande indignation dans toute la chrétientée européenne et ternit les lauriers de l'empereur. C'était par contre une apothéose pour le roi de France.

⁹³⁾ Voltaire, Le siècle de Louis XIV. Flammarion, Paris 1966, pp. 173—174.

vements adroits des troupes françaises, réussit par la paix de Vasvár à sauver diplomatiquement tout ce qui militairement avait été perdu sur le champ de bataille, et le pacha Kara Mehmet entra en vainqueur à Vienne le 8 juin 1665, avec grande pompe et une suite nombreuse⁹⁴). Les Turcs gardèrent non seulement Várad et Érsekújvár avec leurs immenses châtellenies, mais aussi tous les territoire conquis ou soumis. Le traité de paix ne fixa pas les frontières et, au fond, maintint pour vingt ans l'état de guerre frontalière. L'empereur reconnut Apafi comme prince de Transylvanie; le sultan et l'empereur Habsbourg ajoutèrent au traité un clause selon laquelle les deux souverains s'entendaient pour ne pas prêter aide aux Hongrois, et, de plus, pour s'informer mutuellement des plans des Hongrois. Les deux souverains conclurent aussi une convention commerciale. La conclusion de la paix de Vasvár sauva donc de la destruction la principale armée turque, proche de l'échec, et permettait au sultan de ne pas être entraîné dans une grande guerre européenne. Tout cela était possible, parce que le branches autrichienne et espagnole de la dynastie des Habsbourg jugaient nécessaire avant tout de défendre contre la France leurs positions affaiblies à l'Occident par la paix de Westphalie. Ce que Kara Mustafa pouvait tirer de cette situation était l'improbabilité d'une alliance efficace entre l'empereur et le roi de France dirigée contre l'Empire Ottoman. Il n'était pourtant pas exclus que Louis XIV envoie des militaires pour secourir l'empereur si celui-ci se trouvait dans une situation très difficile — tout cela évidemment à un moment bien calculé. Toutefois la situation semblait être plus avantageuse pour Kara Mustafa qu'elle ne l'avait été en 1664 pour Ahmet Köprülü: il n'avait pas à craindre la formation d'une coalition européenne et la cour de Vienne voulait conserver la paix avec la Porte en faisant à Constantinople des pas sérieux pour prolonger la paix de Vasvár. Jean Sobieski, roi de Pologne, qui insistait si fort sur la nécessité d'une alliance contre les Turcs, conclut lui aussi la paix. Le grand vizir devait enfin prendre une décision, d'autant plus que les armées mobilisées ne cessaient de s'accroître, le système de l'empire exigeait la guerre au moins sur un front, il fallait donc choisir la direction et les dimensions.

En février 1682 Guilleragues était de l'avis que dans la campagne de cette année – là les Turcs n'engageraient pas de forces importantes, et n'entreprendraient pas de guerre ouverte contre l'empereur, voulant profiter de leur situation fort avantageuse vis-à-vis de l'empereur — et obtenir encore davantage de Vienne⁹⁵). Voyant la politique de paix de l'empereur et en y ajoutant le fait qu'auparavant la crainte des Français avait poussé l'empereur à ne pas tirer les conséquences d'une défaite turque et à conclure la paix avec Ahmet

⁹⁴) Sur la conclusion de la paix de Vasvár *Evliyâ Celebi* écrit dans Im Reiche des Goldenen Apfels. Des türkischen Weltbummlers Evliya Celebi denkwürdige Reise in Giaurenland und in die Stadt und Festung Wien anno 1665. Übersetzt, eingeleitet und erklärt von R. F. Kreutel. Graz, Wien, Köln 1957.

⁹⁵⁾ Guilleragues à Duvernay Boucaut, le 15 février 1682, Corr. t II, p. 584.

Köprülü à des conditions avantageuses pour les Turcs, Kara Mustafa était à juste titre encouragé à aller très loin avec l'empereur maintenant qu'une guerre ouverte se déroulait le long du Rhin, et que l'empereur s'était montré faible et sans défense, entrainé par les Français dans une situation difficile. Les propositions de Caprara étaient vraiment si avantageuses que le roi de France commença à craindre sérieusement que le grand vizir ne prenne la décision d'une guerre contre la Pologne en prolongeant la paix de Vasvár⁹⁶). »L'empereur était prêt à satisfaire toutes les exigences pour éviter la guerre « — écrivit Guilleragues à Colbert de Croissy le 27 février 1682⁹⁷).

En 1682 Constantinople devint une arène des grandes puissances et la Porte se trouvait en plein cœur des luttes diplomatiques européennes. Il semblait, que l'issue des rivalités entre l'empereur et le roi de France dépendait des décisions turques. En avril 1682 Guilleragues était d'avis qu'il devait personnellement se mesurer avec Caprara pour décider les Turcs à choisir entre une attaque contre l'empereur et le renouvellement de la paix pour diriger les forces armées turques contre la Pologne. »Le succès de sa négociation (Caprara) à la Porte dépend de la mienne «98) — écrivit-il. Ainsi, les puissances européennes accrûrent encore une fois, et ce devait être la dernière, l'importance de l'Empire Turc sur son déclin, et leur compétition eut comme résultat d'ourvrir, en apparence, de nouvelles perspectives pour l'Empire Turc. La situation politique en Europe poussa le grand vizir à des offensives hardies et cette situation était le contraire de celle de 1664. Maintenant, à travers la personne de Caprara, l'empereur apparaissait à la Porte comme désireux d'obtenir la paix, le roi de France par contre comme un souverain inspirant la peur à la chrétienté, menaçant l'empereur, et dont l'intérêt était une offensive turque contre l'empereur. En 1664 l'empereur assurait l'équilibre européen en adressant aux Turcs une proposition de paix et, par la paix de Vasvár, il affermissait pour ainsi dire la situation de l'Empire Turc dans le système européen. En 1682 c'est de nouveau des Turcs que dépendait le maintien du statu quo européen au prix duquel ils pouvaient annexer une partie considérable de la Hongrie. La remarque de Guilleragues montre que quelque chose d'indigne et d'irréparable s'étaient produit à Vasvar dont les conséquences apparaissaient maintenant: »Il y a beaucoup d'apparence que l'empereur, déjà disposé à ne rien épargner pour le très humble service des Espagnols et les Hollandais, abandonnera une grande partie de la Hongrie au seul bruit des préparatifs et de l'approche du vizir, et qu'il donnera dans un jour des places que les Turcs n'eussent pu prendre dans trois ans, afin d'être en état de donner quelque secours à celles que le Roi (Louis XIV) ne veut peut-être pas assiéger en

⁹⁶) Le roi à *Guilleragues*, le 23 décembre 1682. Cité par Köhler, Die orientalische Politik, p. 93.

⁹⁷) Guilleragues au marquis Vitry, le 27 février 1682, Corr. t. II, p. 509.

⁹⁸⁾ Guilleragues à Duquesne, le 14 avril 1682, Corr. t. II, p. 625.

Flandre ni en Hollande, et que Sa Majesté prendrait si Elle était en cette résolution, malgré tous les impériaux«99). Au cours des négociation de Kara Mustafa avec l'empereur une chose était devenue absolument claire: que l'empereur était faible, qu'il ne pouvait pas accepter une lutte sur deux fronts et que les régions du Rhin étaient plus importantes pour lui que la Hongrie. L'objectif s'offrait donc tout naturellement: il fallait attaquer l'empereur¹⁰⁰). Guilleragues avait l'impression que Kara Mustafa ne pouvait réunir au milieu de 1682 qu'une force armée de faible capacité¹⁰¹). L'empereur, en voulant éviter l'offensive, ouvrait la voie aux Turcs, et la France ne dressait pas non plus d'obstacles au grand vizir. Tel était le résultat de la rivalité entre les puissances européennes qui ambitionna Kara Mustafa et renforça son appétit, de toute façon assez grand. Les succès, face à l'empereur de Thököly, soutenu par les Français, consolidèrent dans la pratique ce qui était déjà né dans les esprits.

Thököly

Pendant que Kara Mustafa hésitait, Thököly, le chef des Mécontents Hongrois, devint un allié important pour la France, étant donné que le vizir ne se décida que plus tard à la guerre contre l'empereur. Après la paix de Nimègue, au lendemain des conquêtes de Thököly en Haute Hongrie rendues possibles grâce à la collaboration française en 1678, les dirigeants politiques français ne soutenaient plus ouvertement celui-ci; à partir du milieu de 1681 cependant ils lui accordèrent de nouveau leur appui, et avant tout des subsides. Guilleragues cherchait à convaincre Thököly que seul l'appui de Louis XIV pouvait l'aider à atteindre son objectif politique principal, notamment pouvoir régner libéré aussi bien de la Porte que de Vienne, et pouvoir faire inclure la cause de la Hongrie dans le traité de paix à conclure entre la Porte et l'empereur¹⁰²). Thököly remporta un succès en 1681, lorsqu'il interrompit ses négociations avec l'empereur et le 15 septembre 1681 attaqua Káló (Haute Hongrie), important point stratégique. Cela se passait en même temps que l'annexion de Strasbourg. Les Hongrois envisageaient même la possibilité d'un règne turc étendu sur tout le pays 103). Au début de 1682 $Th\ddot{o}k\ddot{o}ly$ envoya ses représentants

⁹⁹⁾ Guilleragues au marquis Vitry, le 4 avril 1682, Corr. t. II, pp. 622—623.

¹⁰⁰) Caprara était d'avis que l'armée turque n'était plus si forte, que le temps des conquêtes glorieuses était fini. D'après lui un seul mouvement de l'armée impériale suffirait contre Kara Mustafa qui changerait probablement tout de suite d'idées. Mais de tout façon, il faudrait le faire.

¹⁰¹) *Guilleragues* au roi, le 30 juin 1682, Corr. t. II, p. 691.

¹⁰²⁾ Guilleragues au roi, le 14 janvier 1682, Corr. t. II, p. 543; Guilleragues voit clairement que le but de Thököly est de régner dans l'indépendance et de l'Empereur et des Turcs, mais il ne peut y parvenir qu'avec l'aide de Louis XIV. Guilleragues au roi, le 19 octobre 1682, Corr. t. II, pp. 739—740.

¹⁰³) J. Bérenger, Le Royaume, pp. 311—312.

à la Porte pour demander au grand vizir soit de lui prêter secours, soit d'inclure la cause de la Hongrie dans le traité de paix à conclure entre la Porte et Vienne (il s'agit des pourparlers sur la prolongation de la paix de Vasvár). Kara Mustafa ajouta donc à ses conditions l'amnistie et les satisfactions à donner aux malcontents de Hongrie ce que Thököly voulait aussi atteindre avec la garantie et l'appui de Louis XIV¹⁰⁴). Mais, à vrai dire, le seul point de vue qui dans les actions de Thököly intéressait la France était seul qu'il restât l'allié de la Porte sans se réconcilier avec l'empereur, et qu'il affermît par ses actions l'intention de Kara Mustafa d'attaquer l'empereur.

Le résident impérial *Kuniz* estimait que *Thököly* voulait obtenir de la Porte sa nomination au trône de Hongrie, en échange de quoi il acceptait de payer un sérieux tribut annuel et que, dans un délai de deux ans, il soumettrait toute la Hongrie au sultan¹⁰⁵). C'est aussi ce que *Caprara* rapporta à Vienne sur les intentions de *Thököly* ¹⁰⁶). Pour *Thököly* il s'agissait simplement de revenir à la ligue du traité de Varsovie où les diplomates français, transylvains et hongrois devenus alliés cherchaient à rassurer *Kara Mustafa* en lui assurant que leur collaboration ne portait pas atteinte aux prétendus »droits d'aînesse« du sultan sur la Hongrie¹⁰⁷). C'était un fait que le point 9 contenait la remarque selon laquelle le présent traité ne devait pas contredire à l'amitié et aux obligations des confédérés envers la Porte¹⁰⁸). Cela signifiait que »si la nation hongroise est libérée grâce à l'aide française, la gloire en revient de toute façon au sultan«¹⁰⁹).

Kara Mustafa fut le premier à faire un pas en direction de Thököly et d'une alliance avec lui. En Thököly il voyait quelqu'un qui était prêt à reconnaître l'autorité turque, qui était soutenu par les Français et dont la carrière politique, en 1682, était en pleine ascension; Thököly ne contrevenait donc pas aux intérêts turcs¹¹⁰). En juin Thököly épousa Ilona Zrínyi et acquiert ainsi les

¹⁰⁴) »Ils (les délégués des Malcontents) m'ont prié, prenant congé de moi, d'écrire à Votre Majesté qu'ils dependraient absolument d'Elle ...« Guilleragues au roi, le 5 mars 1682, Corr. t. II, p. 596.

¹⁰⁵) Klopp, Das Jahr 1683, p. 99.

¹⁰⁶) Rapport de Caprara du 22 mars 1682, ibidem, p. 108.

¹⁰⁷) L. Benczédi, Thököly Imre a francia és a török szövetség között, 1677—1680, dans Becs 1683, évi ostroma és Magyarország. Red. K. Benda— R. A. Várkonyi. Budapest 1988, p. 173.

¹⁰⁸) Le texte de l'accord de Varsovie: Hudita, Histoire, pp. 291—293.

¹⁰⁹) C'est ainsi que l'expliquait à la Porte *László Székely*, ambassadeur de Transylvanie. Cité par L. Benczédi, Thököly, p. 179, note No. 3.

¹¹⁰⁾ Sur la politique étrangère de *Thököly*: J. Bérenger, La Royaume; B. Köpeczi, »Magyarország a kereszténység ellensége«. A Thököly felkelés az európai közvéleményben. Budapest 1976; L. Beczédi, Rendiség, abszolutizmus és centralizáció a XVII. század végi Magyarországon (1664—1685). Budapest 1980; É. Bóka, La politique étrangére d'Imre Thököly (1678–1685), Südost-Forschungen 48 (1989), pp. 51—86.

immenses domaines des *Rákóczi*; en juillet, il occupa Kassa, capitale de l'Est du pays, et prit ainsi possession de la Chambre de Szepes, organe gouvernemental central des 13 comitats de la Haute Hongrie. *Kara Mustafa* assura à Thököly son plein soutien, il voulait le faire roi de Hongrie sous protectorat turc¹¹¹). Le 16 septembre 1682, à Fülek, il fit remettre à *Thököly* l'ahdname du sultan sur la principauté de la Haute Hongrie où le sultan reconnut *Thököly* comme souverain, à condition que ce dernier lui paie un tribut. C'était là d'ailleurs un obstacle à la conclusion de la paix, car le grand vizir violait ainsi ce qui avait été fixé à propos des Hongrois dans la paix de Vasvár¹¹²). Le tribut exigé de *Thököly* pour la souveraineté en Haute Hongrie constituait un autre problème: il montrait que les Turcs voulaient redonner à l'empereur le statut de tributaire. *Caprara* reçut entre-temps l'ordre de Vienne de ne pas accepter un statut de tributaire, et de tenir les pourparlers pour terminés si on l'exigeait¹¹³).

La politique de paix de l'empereur devait de tout façon pousser *Thököly* à l'alliance avec les Turcs, car ce dernier n'entrevoyait aucune garantie de ne pas être livré aux Turcs, avec toutes les bénédictions de l'empereur, si cela avait été ce que les Turcs auraient voulu comme prix pour la prolongation de la paix. Le soutien français plaidait aussi pour l'alliance avec les Turcs, encore que Thököly comprît fort bien que la chance devait lui être très favorable pour que se réalisat tout ce qui lui avait été dit pour disperser ses scrupules de chrétien: le roi de France vaincrait d'abord l'empereur puis, avec l'aide de Thököly, les Turcs, et, finalement, une Hongrie indépendante pourrait être créée avec l'appui de la France¹¹⁴). Il n'y avait pas non plus beaucoup d'espoirs d'inclure les acquisitions et la qualité de prince Thököly dans la prolongation de la paix de Vasvár, et ce avec garantie française. À ce moment de ses relations avec Thököly, le roi de France, dans sa rivalité avec l'empereur, ouvrait devant le prince la perspective d'une alliance turque. Le chef des malcontents ne pouvait avoir confiance que dans la victoire des Turcs, qui avait d'ailleurs une certaine probabilité en 1682, si le grand vizir pouvait réunir les forces nécessaires.

La décision et la campagne de 1683

En août 1682 *Kara Mustafa* pouvait tenir compte des faits suivants: 1. L'absence de tout conflit des Turcs avec leurs voisins. 2. Le niveau fort élevé des armements dans les parties européennes de l'Empire Ottoman. 3. Les succès de *Thököly*. 4. L'esprit de consolidation excessif de la politique impériale en faveur de la prolongation de la paix. 5. La promesse de neutralité du

¹¹¹⁾ Bérenger, La Royaume, p. 312.

¹¹²) Guilleragues au roi, le 3 octobre 1682, Corr. t. II, p. 725.

¹¹³) Klopp, Das Jahr 1683, p. 140.

¹¹⁴⁾ Voir note No. 19.

roi de France dans le cas d'une offensive contre l'empereur. A sa séance du 6 août 1682 le divan du sultan décida la guerre contre l'empereur¹¹⁵), mais le secret en fut gardé pendant toute la durée des préparatifs contre la Pologne et la Hongrie. Ainsi l'ambassadeur de l'empereur résidant à la Porte fut également induit en erreur, et il garda jusqu'au bout l'espoir que l'armistice resterait valable tant que les armées turques ne se mirent en marche. *Guilleragues*, lui aussi, ignorait ces consultations et cette décision¹¹⁶). Ce n'est que le 19 octobre que l'ambassadeur de France annonce, pour la première fois, la disposition turque à une guerre contre l'empereur.

En août 1682, le Conseil de guerre impérial débattit la question de la guerre contre les Turcs et décida que la guerre contre la France était plus importante, Louis XIV voulant créer une monarchie européenne et vaincre la famille souveraine des Habsbourg. Sur le front occidental c'était la couronne impériale qui était en jeu, tandis qu'à l'Est il ne s'agissait que de quelques comitats de Hongrie¹¹⁷); l'empereur inclinait donc à les sacrifier plutôt que de tout perdre à l'Ouest. Caprara reçut donc de Vienne l'ordre de continuer à s'employer à la prolongation de la paix; lui-même jugeait que la politique impériale avait commis une faute grave et il déclara même à Guilleragues que l'empereur »fait une faute difficilement réparable laissant agir les Turcs et les Mécontents sans aucune opposition«¹¹⁸).

Vers la fin de l'année il apparut clairement à *Guilleragues* que le grand vizir accueillait avec mépris les propositions de paix de l'empereur, et qu'il était décidé à déclencher la guerre¹¹⁹). En janvier 1683 *Guilleragues* était d'avis que »les allemands ne font aucun mouvement ... la saison avance, et s'ils n'emploient à se préparer le peu de temps qui leur reste jusqu'au mois d'avril, il y a de l'apparence qu'ils seront obligés à donner la plus grande partie de ce qu'on leur demandera, ou ils perdront la Hongrie«. De toutes les régions de l'Empire Ottoman des troupes sont rassemblées qui, étaient vraisemblablement de peu de valeur, mais nombreuses. Plusieurs pachas reçurent l'ordre de mobiliser par la force les hommes aptes au service militaire¹²⁰).

¹¹⁵) *Maurocordatos* à *Pierre Girardin*, ambassadeur de France à la Porte, sur les négociations du 6 août 1682. Les informations fournies se trouvent dans: Lettre de Girardin du 1^{er} novembre 1687 adressée à Louis XIV, A. E. C. P. Turquie, t. XIX, fol. pp. 318—335. Cité par W. Leitsch, Kara Mustafa, p. 503, note no. 47.

¹¹⁶) Guilleragues au roi, le 11 août 1682, Corr. t. II, pp. 708—709.

¹¹⁷⁾ Kreitschmayr, Die Türken, pp. 16—17.

 $^{^{118}}$) Rapport de Caprara sur la négociation du 23 juin 1682, Klopp, Das Jahr 1683, pp. 114—115.

¹¹⁹) Guilleragues au roi, du 3 novembre 1682, Corr. t. II, pp. 749—750.

¹²⁰) Guilleragues au roi, du 4 janvier 1683, Corr. t. II, p. 784.

5. Le siège de Vienne

Les rouages de l'offensive turque s'étaient donc mis en mouvement. Il n'était plus question de retenir, par quelque moyen que ce fût, l'immense masse mobilisée. Lors d'une consultation le grand vizir déclara, à ce qu'on dit, aux grands de l'empire »... que rien n'avait tant persuadé le Grand Seigneur de consentir à la guerre que l'assurance qu'il leur avait été donnée que si l'armée des Ottomans était défaite, l'empereur signerait aussitôt le renouvellement de la trêve avec les mêmes conditions que son Internonce offrait depuis longtemps«¹²¹). Tout cela est rapporté au roi par *Guilleragues*.

Le 3 mars 1683 Kara Mustafa tint un conseil où les grands de l'empire estimaient qu'il fallait aller au-delà des domaines de l'empereur de Hongrie et marcher directement sur Vienne¹²²). Guilleragues était d'avis que si ce plan n'était pas modifié, comme cela arrivait si souvent à la Porte et même si aucune résistance ne se manifestait, cette entreprise ne pouvait être déclenchée qu'en août avec ces soldats fraichement enrôlés et sans grande valeur que disposaient les Turcs. Même si le grand vizir était forcé de conclure la paix, cette dernière ne serait pas signée tant que les Turcs disposaient d'un aussi grand nombre de soldats mobilisés, nombre que les impériaux ne pourraient pas rassembler avant début septembre¹²³). »Constantinople, les autres villes et la campagne demeurent presque désertes tant les levées sont nombreuses. Il y a longtemps qu'on n'a vu aussi grand amas de méchant soldats«¹²⁴).

En mars 1683 le sultan *Mehmet IV* fit savoir au prince tatar, au prince de Transylvanie, à *Imre Thököly* (considéré par les Turcs comme étant roi de Hongrie) et au roi de France qu'il entrait en guerre contre l'empereur, celui-ci ayant tant de fois violé la paix: des fortifications furent construits à Érsekúj-vár, et des hostilités eurent lieu à la frontière¹²⁵). À la Hongrie, le sultan fit savoir qu'il avait deux raisons de déclarer la guerre à l'empereur: d'une part, depuis des années le peuple hongrois cherchait protection auprès du sultan (face à l'empereur) et que le sultan voulait donner au Royaume de Hongrie le calme et un bon gouvernement, voulait libérer le peuple hongrois; d'autre part les Allemands avaient violé la paix ¹²⁶). La déclaration de guerre adressée au conseil de guerre impérial date que de plus tard, du 7 juin 1683. Comme raison est citée la violation de la paix de la part de l'empereur. Il semblerait que *Kara Mustafa* ait »... dit publiquement partant de Belgrade, qu'il ferait la paix quand il voudrait, avec les conditions qu'on lui offre depuis un an. Pour

¹²¹) Guilleragues au roi, du 5 mars 1683, Corr. t. II, p. 812.

¹²²⁾ Cantemir, Histoire, pp. 84—85.

¹²³) Guilleragues au roi, du 12 mars 1683, pp. 818—819.

¹²⁴) Guilleragues au roi, du 28 mars 1683, Corr. t. II, pp. 825—826.

¹²⁵) Kreitschmayr, Die Türken, pp. 20—21.

¹²⁶) Ibidem, pp. 22—23.

peu qu'il y soit disposé, il y a de l'apparence qu'il ne trouvera pas de répugnance du côté de l'empereur dont le conseil n'a pas changé de maximes depuis le traité du Raab«¹²⁷). C'est encore par le seul *Guilleragues* que nous connaissons cette déclaration, et si elle est exacte, elle confirme la supposition selon laquelle l'offensive turque de 1683, et toute la politique de *Kara Mustafa* avaient leurs racines dans le traité de paix de Vasvár, et que personne ne lui fit abandonner cette direction, même pas l'alliance défensive conclue entre le roi de Pologne et l'empereur¹²⁸); elle avait été conclue trop tard pour pouvoir influencer *Kara Mustafa* (quand la nouvelle de cette alliance parvint jusqu'à la Porte, les armées turques marchaient déjà sur Vienne et rien désormais n'aurait pu retenir ces armées si avides de butin).

L'unique souverain que Kara Mustafa craignait était le roi de France. »... le Vizir parlait incessamment de son dessein d'assiéger Vienne et qu'il était assuré de la prendre, si l'Empereur (le roi) de France beaucoup plus puissant que tous les Princes Chrétiens ensemble ne s'y opposait, et que cependant il espérait ne pas trouver de ses troupes en Hongrie (pour porter secours à l'empereur)« — écrivit Guilleragues le 10 avril 1683¹²⁹). Le 30 avril 1683 le roi lui donna donc l'instruction suivante: démentir la nouvelle répandue au Levant (par Caprara) selon laquelle le roi de France avait envoyé, sous la direction de Schomberg, 4000 Allemands et 16 milles soldats Suèdois pour secourir l'empereur¹³⁰). Guilleragues mit la puce à l'oreille de Kara Mustafa en disant qu'il ne savait pas ce que ferait le roi de France si les Turcs, ayant dévasté la Hongrie, faisaient des conquêtes en Allemagne, et si les princes qui le reconnaissaient comme leur chef lui demandaient du secours¹³¹). Peu après, le sultan et le grand vizir firent savoir à l'ambassadeur français que, si le roi de France ne prêtait pas secours à l'empereur il serait reçu sur le sofa et aurait droit à tous les honneurs¹³²). Néanmoins, l'accomplissement de cette promesse traînait, car les Turcs ne cessaient d'avoir peur des Français et de leur flotte stationnée sous Toulon. Ils étaient obsédés par le grand projet du pape Innocent XI contre les Turcs auquel ce dernier poussait le roi de France, projet qui consistait d'attaquer Constantinople du côté de la mer. Cette peur était si grande que le Sultan fit même demander à Guilleragues s'il était vrai qu'en France 60 grands navires et 50 galéres avaient été équipés pour être envoyé au Levant. En effet, les Turcs ne voulaient pas se trouver dans cette situation paradoxale: lancer une offensive contre un adversaire lointain tandis qu'un ennemi bien plus puissant s'approche de Constantinople. Guilleragues rassura le kaimakam lui affirmant que Louis XIV ne voulait que punir les Algé-

¹²⁷⁾ Guilleragues au roi, du 14 juin 1683, Corr. t. II, p. 877.

¹²⁸⁾ Guilleragues au roi, du 10 avril 1683, Corr. t. II, p. 836.

¹²⁹) Guilleragues au roi, du 10 avril 1683, Corr. t. II, pp. 836—837.

¹³⁰) Le roi à *Guilleragues*, du 16 avril 1683, Corr. t. II, p. 1047.

¹³¹⁾ Guilleragues au roi, du 5 mars 1683, Corr. t. II, p. 811.

¹³²) *Guilleragues* au roi, du 17 mai 1683, Corr. t. II, p. 854.

riens¹³³). Sur ces garanties françaises le vizir se mit enfin en marche le 22 mai; même si on l'avait voulu il était de toute façon impossible de retenir les guerriers musulmans enthousiastes, et rassemblés en une masse impressionnante.

En août 1683 Guilleragues rapporta que les Turcs assiégeaient Vienne et ils étaient sûrs de leur victoire. Lui-même ne croyait pourtant pas vraiment que les Turcs puissent s'emparer de Vienne si les impériaux se défendaient même médiocrement¹³⁴). Il se fondait sur tout ce qu'il avait vu à Constantinople. »Le vizir fait le dernier effort et il est presque impossible que la disette, la misère, la fatigue, les longues marches, la maladie, la confusion et le manquement d'officiers ne détruisent cette multitude ramassée de tant de pays éloignés«135). Guilleragues si plaignait que les nouvelles en provenance des assiégeants étaient fort contradictoires et donnaient si peu de détails qu'il était difficile de savoir à Constantinople quelle était exactement la situation sous Vienne¹³⁶). Ce fait est prouvé par l'ignorance de l'ambassadeur de France, le 28 septembre, des événements de Kahlemberg (12 septembre), et de la défaite de l'armée turque, ainsi que de sa fuite de Vienne. La raison en était probablement que le grand vizir s'efforçait de garder le secret sur la situation réelle et peut-être Constantinople elle-même n'était pas encore renseignée sur la défaite. Guilleragues continue donc de rapporter que »Il y a donc peu d'apparence que Vienne soit prise, mais il semble qu'il y en a beaucoup que le vizir, content d'avoir ravagé une partie des pays héréditaires et du Royaume de Hongrie, pris un nombre infini d'esclaves, et tout désolé, se résoudra à la paix que l'empereur acceptera de bon cœur, satisfait de son côté que sa capitale n'ait pas été prise. Il est possible que cette belle résistance servira de thème à des comédies musicales présentées à Linz l'hiver prochain, en tout cas ce thème est au fond un mélange de tragédie et de bouffonnerie«137). Guilleragues tenait pour probable que Kara Mustafa voulait simplement piller Vienne et, en fin de compte, aurait conclu la paix à des conditions avantageuses. L'opinion de l'ambassadeur de France coincide avec ce que nous pouvons lire chez $Silihdar^{138}$) qui écrivit dans son Œuvre Historique: »Jusqu'ici le grand vizir se berçait d'illusions selon lesquelles il vaincra la forteresse de Vienne par capitulation, et pourra s'emparer d'une fortune d'une grandeur incommensurable, c'est pourquoi il ne voulait pas continuer le siège de toutes

¹³³) Guilleragues au roi, du 29 mai 1683, Corr. t. II, pp. 865—866.

¹³⁴) Guilleragues à Colbert de Croissy, du 29 août 1683, Corr. t. II, p. 891.

¹³⁵) Guilleragues au roi, du 29 mai 1683, Corr. t. II, pp. 866—877.

¹³⁶) Guilleragues au roi, du 28 septembre 1683, Corr. t. II, p. 897.

¹³⁷⁾ Ibidem.

¹³⁸) R. F. Kreutel, Kara Mustafa vor Wien. Teil I: Das türkische Tagebuch der Belagerung Wiens, 1683, verfaßt vom Zeremonienmeister der Hohen Pforte. Übers. u. eingel. v. R. F. Kreutel; Teil II: Zusätze zum Tagebuch der Belagerung Wiens in der Geschichte des Silihdar. Graz, Cologne, Vienne 1955, t. II, pp. 135—169.

ses forces et se retint de faire tirer sur la forteresse ...«¹³⁹). La supposition de *Guilleragues* est également justifiée par le fait que, pour le siège et l'encerclement de Vienne, *Kara Mustafa* adopta, contre le plan d'*Ibrahim* pacha de Bude, celui du bey *Ahmet*, ingénieur capucin français¹⁴⁰), qui consistait à ne pas concentrer toutes les forces sur le siège de la ville. *Cantemir* pensait lui aussi, que le grand vizir voulait se contenter de piller la ville¹⁴¹). Les contemporains notent également, que Vienne dut être sauvée par la cupidité du grand vizir qui voulait profiter seul des trésors qui y étaient gardés, ce qui le retint de lancer une attaque générale contre la ville¹⁴²).

Le 1er septembre, quand la situation de Vienne était dangereuse et qu'il semblait que la ville impériale allait tomber aux mains des Turcs, survint un événement inattendu, et qui paraissait renforcer les positions turques. L'armée de 35 mille soldats de Louis XIV, dirigée par le maréchal Humières, pénétra dans les Pays-Bas espagnols, puisque l'empereur n'avait pas accepté les conditions du roi de France remises le 26 juillet 1683 à l'assemblée de l'empire de Ratisbonne, le délai expirant fin août. Selon un rapport en provenance de Bruxelle le maréchal Humières créait une situation fort dangereuse; les Turcs attaquaient Vienne et le roi de France voulait profiter de cette situation pour faire accepter ses exigences¹⁴³). En parole, les Français allèrent même plus loin: Chassinet, chargé d'affaire du ministre des affaires étrangères Croissy, promit que les plans concernant la Belgique une fois réalisés, ce serait le tour de l'empire — et cette menace fut prononcée précisément le 3 septembre¹⁴⁴). Ces menaces s'avérèrent cependant être une faute, ayant contribué à ce que le roi de Pologne et les Ordres de l'empire, craignant la victoire et les nouvelles expansions turques, répondent à la demande de l'empereur Léopold Ier et envoient des troupes pour libérer Vienne. La défaite turque à Kahlenberg le 12 septembre 145) fut donc aussi une défaite pour Louis XIV, car il n'avait pas atteint l'objectif qu'il s'était fixé lors du siège de Vienne, à

¹³⁹) Ibidem, p. 159.

¹⁴⁰) Klopp, Das Jahr 1683, p. 221.

¹⁴¹⁾ Cantemire, Histoire, t. II, p. 257, cité par Leitsch, Kara Mustafa, p. 511.

¹⁴²) P. Dupont, Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des actions de Jean Sobieski III. Varsovie 1885, p. 122. Cité par Leitsch, Kara Mustafa, p. 512; La description du siège de Vienne par *Rasid* est publiée dans J. Hormayrs, Taschenbuch für Vaterländische Geschichte vom Jahre 1824. Vienne 1824, p. 306; R. F. Kreutel, Kara Mustafa, t. I, p. 114.

¹⁴³) Rapport de Bruxelles, Archives Secrètes Bavaroises (BayHstA), Kasten Schwarz, 8027 fol. 522—523.

¹⁴⁴) Klopp, Das Jahr 1683, p. 366.

¹⁴⁵) L'historien turc *Silihdar* était d'avis que »c'était une défaite et une catastrophe comme depuis son existence l'empire n'en avait jamais subie«. K reutel, Kara Mustafa, t. I, p. 166.

savoir de faire reconnaître les réunions par l'empereur et par la diète de l'empire.

6. Après la défaite

Après la défaite, le moment était venu pour Kara Mustafa de savoir si la conclusion de la paix de Vasvár serait répété, concluerait l'empereur de nouveau une trêve pour engager ses forces contre la France? Le moment était décisif: la défaite serait-elle réellement considérée comme une défaite, ou non? Fin septembre la cour de Vienne s'efforca d'une facon détournée de poser la question de la paix, cela par le biais de Kuniz qui adressa une lettre à Maurocordatos 146). Kara Mustafa n'y répondit pourtant pas, peut-être avait-il peur que la conclusion de la paix ne sanctionne sa défaite. La question la plus importante, qui surgit en octobre, novembre et décembre 1683 était de savoir si l'on pouvait compter sur le maintien de la paix en Occident dans le cas d'une décision de poursuivre la guerre contre les Turcs. Après la libération de Vienne, Versailles revint quelque peu sur ses intentions de faire la guerre à l'empire¹⁴⁷). Il s'agissait de savoir si l'empereur, ayant conclu la paix avec les Turcs, ne tournerait pas ses forces contre la France. Louis XIV essaya donc de créer des discordes à l'intérieur de l'empire pour nuire à l'empereur, mais sans succès. Il obtint pourtant, à l'aide de sommes d'argent importantes, que le prince-électeur de Brandenbourg adopte une attitude menaçante, el qu'il empêche le prince-électeur de Braunschweig-Luneburg d'aller en Belgique pour porter secours au roi d'Espagne Charles II. Ni l'empereur, ni la Suède ne pouvaient prêter secours à la Belgique.

Le danger existait que l'offensive contre la Belgique ne provoque une guerre générale où la France se retrouverait sans alliés; le roi de France chercha donc une issue, cette fois-ci favorable, et pour lui et pour l'adversaire. Par son ambassadeur aux Pays-Bas, *d'Avaux*, il fit savoir le 5 novembre 1683 que la paix pouvait être conclue la même année s'il recevait en récompense Luxembourg ou une ville équivalente. Il était même prêt à conclure un armistice de 20 à 25 ans avec l'empereur et l'Empire Germanique sur la base de ses conquêtes¹⁴⁸). Vers la fin de 1683 des perspectives en vue de la conclusion d'une paix européenne se faisaient jour.

En connaissance de ces faits la cour impériale chercha l'entente avec la France et décida de continuer la guerre contre les Turcs. Cette politique d'alliance fut couronnée de succès, et en mars 1684 fut créée la Sainte Ligue contre les Turcs: la Pologne et Venise s'allièrent à l'empereur et aux princes de l'empire qui le soutenaient. Ainsi, la France se trouvait en dehors de

¹⁴⁶) Klopp, Das Jahr 1683, p. 342.

¹⁴⁷) Ibidem, pp. 366—369.

¹⁴⁸) Ibidem, p. 369.

l'alliance anti-turque, et pour l'empereur la lutte contre l'Empire Ottoman s'avérait une excellente arme pour assurer l'unité de son empire. Les intentions politiques de la France par contre, étaient contrecarrées. Dans le cas où les armées impériales marcheraient victorieusement sur Constantinople, le roi de France ne disposerait que d'une seule possibilité, de »s'associer«, en intrus pour ainsi dire dans l'offensive contre les Turcs, en attaquant Constantinople du côté de la mer, idée qui vint à l'esprit du roi au cours des années 1686–1688¹⁴⁹). La tâche la plus proche était de forcer l'empereur d'une manière ou d'une autre, à accepter ses conditions et de régler le problème des occupations le long du Rhin. L'empereur retardant sa décision, les affaires orientales reprirent leur importance pour la France. Dans sa lettre du 29 mars 1684 adressée à *Guilleragues*¹⁵⁰) *Louis XIV* soulignait que, vu la conclusion de la Sainte Ligue, les questions orientales étaient devenues d'une importance toute particulière. Sur quoi *Guilleragues* adressa avec zèle des rapports détaillés sur la situation en Turquie.

L'ambassadeur de France considérait la défaite comme très grave¹⁵¹). Les pertes des Turcs étaient immenses: ils avaient perdu la cavalerie, l'artillerie et une grande part de leur équipement; à Constantinople les troubles étaient grands, la désertion, les murmures grandissaient de jour en jour, on déclarait ouvertement que si le grand vizir n'était pas puni personne n'irait sous les drapeaux. La situation dans l'Empire Turc était tendue jusqu'à éclater, on était en face de grands changements¹⁵²). Après sa grave défaite *Kara Mustafa* put rester actif jusqu'en décembre, et ce d'autant plus qu'il avait la ferme intention de réparer le tort causé à l'autorité de l'empire et de compenser les pertes. Le sultan ne connaissait pas la situation réelle. Le grand vizir cachait les pertes, et il n'y avait pas un seul de ces sujets fidèles pour éclairer le sultan sur la situation réelle. Peu à peu pourtant la vérité se fit jour et afin de consolider momentanément la situation, le sultan fit exécuter le grand vizir¹⁵³). Le nouveau grand vizir était le pacha *Ibrahim*, le meilleur ami et conseiller de *Kara Mustafa*.

La situation où se trouvait le pacha *Ibrahim* n'était pas facile: il commença par rassembler des armées et à les équiper; il renforça les forts le long des frontières¹⁵⁴). Avec la création de la Sainte Ligue, le nouveau grand vizir se trouvait en face de faits accomplis. Il ne pouvait plus être question de conclure la paix avec l'empereur, d'autant moins que la charte de la Sainte Ligue contenait l'impossibilité pour les alliés de conclure une paix séparée à l'insu

¹⁴⁹⁾ Omont, Projets.

¹⁵⁰) Le roi à *Guilleragues*, du 29 mars 1684, Corr. t. II, p. 1050.

¹⁵¹) *Guilleragues* au roi, du 10 décembre 1683, Corr. t. II, pp. 911—913.

¹⁵²) Guilleragues á Colbert de Croissy, du 5 novembre 1683, Corr. t. II, pp. 904—905.

¹⁵³⁾ Guilleragues au roi, du 10 décembre 1683, ibidem, p. 913.

¹⁵⁴) Guilleragues au roi, du 28 mars 1684, ibidem, p. 935.

des autres. La France elle aussi cherchait à s'entendre avec l'empereur, étant donné que cette fois le système d'alliances européennes était plutôt favorable à l'empereur. Il s'agissait donc pour la Porte de tenter par tous les moyens de conclure la paix avec l'empereur. Il semblait cependant que dans les cadres d'un mouvement anti-croisade 155) la Porte avait l'intention d'adopter une attitude offensive face à la Pologne et à Venise, et une politique de paix face à l'empereur. Selon l'ambassadeur de France le pacha Ibrahim agissait de la manière la plus intelligente qui soit dans les circonstances données: il cherchait à équiper les places importantes, pensait uniquement à la défense et créa deux troupes mobiles qui devaient suivre avec attention les mouvements des armées de l'empereur et du roi de Pologne¹⁵⁶). Guilleragues avait néanmoins l'impression que dans l'empire les troubles et la peur avaient à l'automne 1684 atteint des proportions incroyables. Les mouvements des armées impériales et de Venise, tout en étant fort lents, transformèrent cette peur justifiée en panique. Guilleragues était d'avis que l'issue du siège de Bude aurait de l'importance, car en cas d'insuccès des impériaux, ils devraient se retirer pour l'hiver dans les Etats de la maison d'Autriche. Même si aucune partie n'avait fait de proposition de paix, selon l'ambassadeur de la France la défense ou la reddition de Bude devrai servir de point de départ à de nombreuses transactions¹⁵⁷), les pertes de l'empereur étant également importantes. Entre-temps Louis XIV obtint de l'empereur la satisfaction de ses exigences et en 1684 l'armistice de Ratisbonne fut conclu. Cet armistice marquait une orientation sans pourtant apporter une solution aux questions litigieuses entre les deux puissances, et il permettait l'éclatement de nouvelles hostilités.

L'importance du front turc diminua, certes, mais ce qui s'y passait n'était pourtant pas indifférent pour la France. La France aurait voulu, dans la suite aussi, éviter la conclusion de la paix, et la France chercha à disloquer le système d'alliance de la Sainte Ligue, avant tout en éloignant *Sobieski*. Ses efforts furent couronnés de succès à en juger par une lettre de *Guilleragues*, du 6 octobre, selon laquelle le pacha *Soliman* avait reçut l'ordre de négocier avec le roi de Pologne s'il voyait une chance de pouvoir l'éloigner de l'empereur¹⁵⁸). Par la suite tout dépendait de la possibilité de la France de défaire l'unité de la Sainte Ligue.

Cette fois en tout cas la Porte n'hésita pas à se montrer disposée à une alliance avec la France et en février 1685, le sultan reçut l'ambassadeur de France sur le sofa avec tous les honneurs dus au roi de France. L'alliance avec

¹⁵⁵) Guilleragues au roi, du 9 septembre 1684, p. 1009.

¹⁵⁶) *Guilleragues* au roi, du 9 juin 1684, p. 962.

¹⁵⁷) Guilleragues au roi, du 6 octobre 1684, pp. 1017—1018.

¹⁵⁸) Selon *Guilleragues* fin 1684 il y aura des accomodements, car les pertes des impériaux étaient très importantes, au moins autant que celles des Turcs, ce qui rend la victoire impériale assez funeste (du 4 mai 1684, ibidem, p. 946); *Guilleragues* au roi, du 6 octobre 1684, ibidem, p. 1014.

la Turquie ne devait cependant prendre toute son importance pour la France qu'au moment de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Mais alors *Guilleragues* n'était plus là. Le service à la Porte avait usé ses forces et sa santé: il mourut à Constantinople en 1685, quelques semaines après l'audience solennelle, suites d'une apoplexie.